



100 ans d'engagement, à vos côtés, pour le bien-être des familles et des enfants

EDITO

L'Œuvre Nationale de l'Enfance voit le jour le 05 septembre 1919. A cette date, les milieux d'accueil existent depuis longtemps déjà ! De nombreuses initiatives caritatives de lutte contre la pauvreté et la mortalité infantile offrent dès 1850 des lieux où sont accueillis les enfants des populations les plus pauvres.

Longtemps considéré comme « un mal nécessaire » par une opinion publique qui mésestimait le travail des femmes, l'accueil ne fait l'objet d'une légitime reconnaissance sociale que bien plus tard, dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Aux alentours de 1970, la notion de service universel a fait son chemin dans les esprits et de nouveaux moyens financiers sont libérés pour permettre le développement de crèches ouvertes à toutes les populations. Elles sont encadrées par un personnel qualifié. Parallèlement, les valeurs de qualité, d'accessibilité, d'équité et d'égalité des chances évoluent pour devenir, au sein du secteur, des fondamentaux de l'action contemporaine.

Ainsi, depuis ses débuts, l'ONE n'a cessé de s'adapter aux évolutions de la société, aux besoins des familles, aux connaissances scientifiques... A vos côtés, professionnel(le)s ou volontaires, avec qui nous nous engageons depuis 100 ans pour développer un accueil de qualité au bénéfice des enfants et de leurs familles.

Et demain ? Nous continuerons à « œuvrer » à cette indispensable qualité, pour une offre de services accessible et inclusive, dans un objectif de lutte constante contre les inégalités sociales et de santé. Nous travaillerons avec vous à des infrastructures adaptées, un encadrement de qualité, une attention accrue à la santé, la sécurité, l'alimentation ou encore l'éveil culturel...

En 2019, nous aurons donc 100 ans. Nous profiterons de l'événement pour mieux faire connaître notre histoire – cette histoire intimement liée à la vôtre –, nos missions, nos enjeux et nos valeurs. Comment ? A travers notamment un documentaire à destination du grand public, dans lequel nous souhaitons présenter les réalités, les actions et les compétences de celles et ceux qui, tel(le)s que vous, s'impliquent au quotidien. A travers également une série d'actions auxquelles vous serez associés : des événements et des communications à destination des familles, des professionnels et de nos partenaires.

Vous souhaitez en savoir plus ? Rendez-vous sur www.one.be/100ans et sur nos réseaux sociaux.

Benoit PARMENTIER
Administrateur général de l'ONE
Magali KREMER
Collaboratrice de l'AG

N°36 / 2019

SOMMAIRE

AU QUOTIDIEN P. 2-7

- La qualité sonore dans les milieux d'accueil

ZOOM SUR... P. 8-10

- « Crèches and co » : jour de fête à Molenbeek !

SANTÉ P. 11-18

- Diversification et textures alimentaires
- Que faire en cas d'accident nucléaire ?

SANTÉ ENVIRONNEMENT P. 19-24

- L'eau et le savon, c'est possible pour tous !

JURIDIQUE P. 25

- Actualités juridiques en droit de la famille

RECETTE P. 26-27

- Le quinoa

À ÉPINGLER P. 28-31

- Raconte-moi un livre...
- Le carnet de l'enfant fait peau neuve et devient : « Le carnet de santé 0-18 ans »
- Découvrez les vidéos du Carnet de Bord Professionnel !
- Riz et arsenic – pas de panique !

FLASH-BACK P. 31



LA QUALITÉ SONORE DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL

Dès le début de la vie, les sons nous accompagnent, nous enveloppent, nous bercent, nous font grandir. Ils nous guident dans notre perception du monde, provoquant en nous une grande palette d'émotions. C'est un véritable outil de connaissances du monde sensible.

Bruits du cœur, bruits de digestion, voix de la mère et des personnes de son entourage, les sons font déjà partie de la vie intra-utérine. Lorsque le bébé vient au monde la première chose qu'il fait, c'est crier !

Dès la naissance, l'environnement sonore permet au bébé de communiquer avec son entourage, de découvrir son impact sur le monde par ses productions sonores (cris, babillage,...), d'être stimulé, de se repérer dans le temps (réveil, préparation du bain, des repas,...). Mais le bruit peut vite devenir une source de gêne, d'inconfort, voire de souffrance, engendrant toutes sortes de perturbations dans le développement du nourrisson et de l'enfant (troubles du sommeil, difficultés d'apprentissage, hyperactivité, etc.).

Alors que l'adulte peut s'extraire du bruit et exprimer verbalement son malaise dans un environnement sonore trop bruyant, le bébé ou l'enfant ne sait pas encore reconnaître une situation dangereuse pour lui et s'en protéger. C'est donc à nous, adultes, de préserver un environnement sonore de qualité à nos enfants, du début de la vie intra-utérine jusqu'à l'âge adulte.

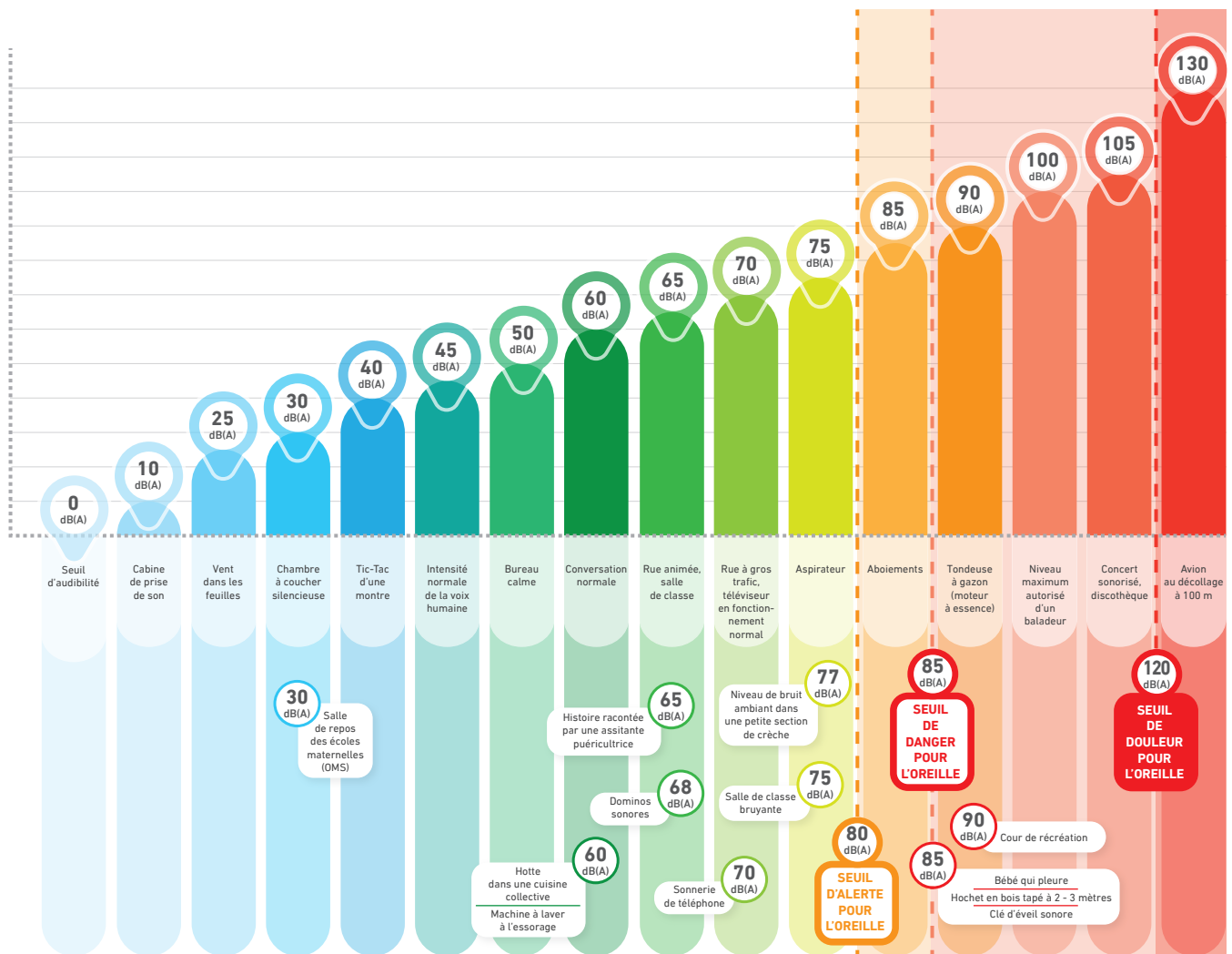
QUELQUES REPÈRES SUR LES SONS ET LES BRUITS QUI ENTOURENT L'UNIVERS DE L'ENFANT

En milieu d'accueil, il y a une grande alternance de calme relatif et de périodes de très forte intensité, selon les activités. Tous ces bruits sont des repères pour l'enfant dans l'espace et dans le temps. Si les sons, les bruits, les babillages, la musique et les voix des proches rythment

la vie des tout-petits et leur permettent de développer leur propre langage, l'ambiance sonore peut vite tourner au tintamarre lorsque la dose de bruits accumulée est atteinte. C'est le cas parfois dans les milieux d'accueil, où alterne un environnement sonore riche en sonorités nouvelles et stimulantes mais aussi, fatigant non seulement pour les enfants mais pour les personnes qui y travaillent.

La partition sonore est loin d'être musicale entre les productions sonores des enfants (babillages, vocalises, pleurs, cris de joie ou de colère), les bruits liés à la manipulation du mobilier (lits, stores, chaises, tables), les jouets sonores de toutes sortes (téléphones, maracas,...), les conversations entre adultes/entre adultes et enfants, la diffusion de musique ou les bruits d'équipements ménagers (machine à laver, sèche-linge, mixer, etc.). L'accueil des enfants le matin se fait parfois au son de la radio et petit à petit, le groupe d'enfants va s'étoffer et avec lui les niveaux sonores vont s'accroître. Au cœur de la matinée, les niveaux sonores peuvent atteindre à certains moments de 75 à 85 dB. Le personnel décide alors de scinder le groupe et de proposer différentes activités aux enfants dans la même pièce ou dans différentes pièces, selon la taille de la structure. Certains bébés tentent de trouver le sommeil dans le dortoir attenant, malgré les jeux de manipulation dans l'espace d'activités.

Parfois, en milieu d'accueil, comme au domicile, les bruits des transports (routes, trains, avions) viennent aussi interrompre le calme ambiant, surtout aux heures de pointe.



L'Organisation mondiale de la Santé (2018) recommande par exemple un niveau de bruit global pendant la nuit ¹ à ne pas dépasser à proximité du trafic routier et de 53 dB Lden² en moyenne en journée pour éviter des effets néfastes sur la santé de l'enfant, comme celle de l'adulte. Les recommandations liées au trafic aérien sont plus drastiques puisqu'elles atteignent 45 dB Lden et 40 dB Lnight pour le trafic aérien nocturne.

Le moment des repas n'est pas le moins bruyant pouvant atteindre 75 dB : les enfants ont faim et il est parfois difficile de gérer l'attente, le passage à la salle de bain pour les plus grands et des bébés qui pleurent parfois en attendant leur tour. Cela participe à la fatigue du personnel qui s'active pour permettre aux enfants de manger dans les meilleures conditions. La sieste va permettre de relâcher les tensions pour les grands comme pour les petits.

Les niveaux sonores varient entre 45 et 60 dB dans l'espace d'activités. Le retour échelonné des enfants après la sieste va mettre fin au calme relatif. Les jeux libres ponctués par les bruits de jouets sonores participeront à une confusion sonore. Une certaine agitation, de la fatigue et parfois de l'agressivité pourront se lire sur les visages des plus grands. Certains enfants excédés par ces bruits vont préférer se mettre en retrait,

en attendant le retour au calme. D'autres enfants, pour ne pas subir ces bruits, participeront à la surenchère avant que le personnel ne scinde à nouveau le groupe pour proposer des activités plus calmes (lecture, chanson,...). En fin de journée, le départ des enfants va s'échelonner. Pour certains enfants, l'attente des parents est longue et peut occasionner de l'énerverment ou des pleurs. Pour le personnel de la petite enfance, les sons vécus comme désagréables demeurent les cris d'enfants, les pleurs, les bruits d'impacts divers et ceux liés à l'utilisation de certains jouets. Avec l'ancienneté, la tolérance aux bruits semblent diminuer. Les adultes, à l'exception des accueillant(e)s à domicile, ont pourtant la faculté de verbaliser leur gêne et de s'extraire du groupe pour souffler, contrairement aux enfants qui subissent ces niveaux sonores élevés. En fin de journée, ils peuvent alors être agités, irrités, voire agressifs.

Cette ambiance sonore quotidienne peut ainsi participer à une certaine usure professionnelle des adultes qui avouent ne plus supporter le bruit lorsqu'ils rentrent chez eux et souhaitent s'isoler à cause de toute l'énergie sonore accumulée durant la journée. Les maux de tête, la fatigue intense en fin de semaine, les troubles de l'audition font partie de leur quotidien. A cela s'ajoute des difficultés de communication, tant entre adultes, qu'entre adultes et enfants qui conduisent à se sentir moins disponibles qu'ils le voudraient avec leurs propres enfants.

1 Indicateur de niveau de bruit global pendant la nuit.
2 Indicateur de niveau de bruit global pendant une journée complète.

Par ailleurs, le retour au domicile n'est pas toujours de tout repos pour les oreilles des tout-petits.

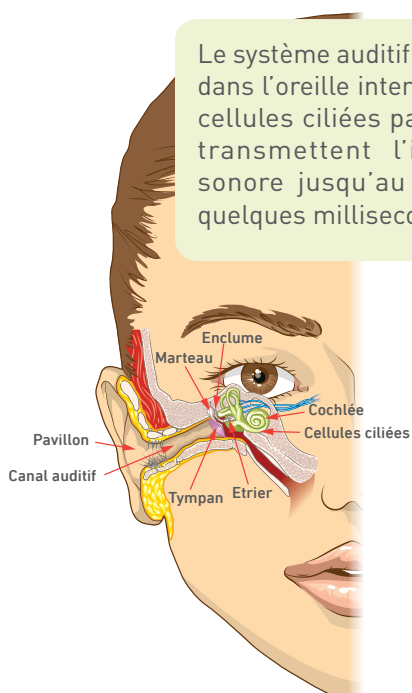
Les habitudes familiales peuvent générer des niveaux sonores importants comme l'écoute en continu de la télévision, les bruits d'équipements électro-ménagers, les jeux des grands frères et sœurs, etc.

LES EFFETS AUDITIFS ET EXTRA-AUDITIFS DU BRUIT SUR LA SANTÉ DE L'ENFANT ET DU PROFESSIONNEL

L'ouïe est le premier sens en éveil ! Trois mois avant la naissance, le système auditif est fonctionnel et va se développer en fonction des stimulations de l'entourage. Le fœtus entend les battements cardiaques de sa mère, la voix humaine, la musique. Seuls les sons graves sont transmis.

L'expérience auditive va contribuer à l'accélération de la maturité fonctionnelle. Dans le cortex auditif, les stimulations fœtales vont favoriser certaines connexions synaptiques. Le passage de l'influx nerveux dans certaines synapses les consolide alors que les synapses non utilisées disparaissent.

Le bébé est assailli de stimulations sonores dès sa venue au monde. L'environnement sonore va contribuer à son développement : les bruits, les cris auront tendance à augmenter son tonus, à provoquer des réactions de sursaut, une accélération du rythme cardiaque, tandis qu'une ambiance sonore modérée favorisera l'attention et le calme. Les sons complexes sont référés aux sons purs (la voix de la mère). L'apprentissage du langage se met en place très tôt : entre un et trois mois, il est capable de discriminer deux syllabes très proches comme PA et TA. Puis, il sera capable de repérer des syllabes dans une phrase. Ces stimulations sonores vont préparer ses futurs échanges. Cette perception sonore va participer à son développement cognitif et à l'apprentissage du langage.



Le système auditif est composé dans l'oreille interne de 15 000 cellules ciliées par oreille qui transmettent l'information sonore jusqu'au cerveau en quelques millisecondes.

Ce capital auditif ne se régénère pas au cours de la vie et peut être endommagé par des niveaux de bruits excessifs.

Bien que les niveaux sonores soient très élevés en milieu d'accueil, à certaines périodes de la journée, ces niveaux ne peuvent, à court terme, endommager le système auditif de l'enfant, ni celui de l'adulte. En effet, l'ambiance sonore ne peut être comparée à un site industriel nécessitant des protections auditives lorsque les travailleurs sont soumis 8h par jour à 80 dB(A). Fort heureusement, en milieu d'accueil, des périodes de calme viennent ponctuer certains moments de la journée. Dans les périodes les plus sonores, l'enfant qui ne s'entend plus aura tendance à se taire et à arrêter ses vocalisations et autres productions sonores. Soumis trop souvent à un environnement bruyant, l'enfant peut se désintéresser du langage comme objet ludique, autant que comme levier d'accès à la connaissance et à la socialisation.

Pendant longtemps, on a considéré que le bruit n'agissait que sur le système auditif, engendrant pertes auditives passagères ou durables. On sait aujourd'hui que, même à faible dose, il peut aussi perturber l'organisme et nuire aux organes internes, ainsi qu'au bien-être de l'enfant, comme à celui de l'adulte. Ainsi, les conséquences du bruit quotidien sur la santé peuvent être plus graves qu'on ne le pense généralement. En effet, des bruits, même de faible intensité, peuvent engendrer une gêne, un désagrément ou être à l'origine d'un stress et ainsi, avoir des effets sur la santé.

Même si la personne ne participe pas au bruit, elle est tout de même active psychologiquement dans la mesure où elle effectue un processus constant de rééquilibrage entre son univers intérieur et extérieur. Il y a un travail d'adaptation, d'ajustement perpétuel qui se produit en fonction de ses représentations du bruit.

On distingue des effets immédiats, comme l'augmentation du rythme cardiaque et de la tension artérielle, la diminution de l'attention, de la capacité de mémorisation, l'agitation, la réduction du champ visuel, les troubles gastro-intestinaux. Ces effets sont passagers et réversibles.

Des effets à plus long terme peuvent également apparaître. Lorsque les niveaux sonores sont élevés de manière répétée, des réactions de gênes, des perturbations du sommeil vont dégrader l'état général de l'organisme. Le bruit va entraîner des réactions non-spécifiques de la sphère végétative sur les systèmes respiratoire, cardiaque et digestif.

A long terme, un grand nombre de travaux montrent que dans les zones exposées au bruit des transports, le bruit peut engendrer de l'hypertension, des infarctus du myocarde, des AVC, du surpoids ou encore un diabète de type II. La fatigue physique et nerveuse, l'anxiété, les comportements dépressifs ou agressifs engendrées par le stress sont aussi durables dans la mesure où le bruit entraîne une incapacité à faire face à la situation.

Enfin, le bruit n'a pas son pareil pour déranger nos nuits. Le bruit contrarie le sommeil en modifiant sa structure. Notre corps réagit à des bruits dérangeants, en secrétant automatiquement des hormones de stress, encore plus fortement pendant le sommeil qu'en état de veille. Il en résulte des retards à l'endormissement, des réveils nocturnes, des éveils prématurés, un sommeil moins profond. Pour certaines personnes, cela peut se traduire par une surconsommation médicamenteuse de somnifères et de sédatifs.

Ces effets extra-auditifs encore peu connus du grand public affectent la santé de l'enfant, comme celle de l'adulte, dans les zones exposées au bruit.

Il est donc nécessaire de sensibiliser les professionnels et les parents aux effets du bruit sur la santé pour créer un environnement sonore propice au développement de l'enfant. Des actions en milieu d'accueil sont possibles pour atténuer ces niveaux sonores.

COMMENT AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SONORE DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL ?

L'amélioration de la qualité de l'environnement sonore dans les milieux d'accueil passe par une prise en compte de l'acoustique des lieux en fonction des usages. Elle dépend aussi de plusieurs facteurs comme l'aménagement de l'espace, le choix des matériaux et des équipements. Les productions sonores à l'intérieur du milieu d'accueil participent à cette ambiance sonore.

La régulation des échanges et une éducation à l'environnement sonore devraient favoriser l'écoute et l'attention dès le plus jeune âge.

L'acoustique doit être prise en compte dès le projet de construction³, à travers le traitement acoustique des locaux (faux plafonds absorbants ou autre), l'utilisation de matériaux absorbants pour atténuer le bruit (tapis non textiles, patins en feutres, nappe en plastique à table, balles de tennis,...). Le choix du mobilier et des équipements électro-ménager va aussi contribuer à l'ambiance sonore quotidienne dans le milieu d'accueil.

L'aménagement des locaux en fonction des activités et du besoin de calme participe à l'optimisation d'une ambiance sonore apaisée. Il est donc nécessaire de casser, lorsque c'est possible, les grands espaces pour éviter aux enfants de courir à l'intérieur et d'optimiser les circulations. Les allées et venues peuvent être évitées durant les moments de calme ou de forte activité.

Nous sommes quotidiennement baignés dans une multitude de sons sans que nous en ayons vraiment conscience. Nous subissons passivement cette confusion sonore de manière continue et les moments de pauses, de calme, sont rares.

Beaucoup d'entre nous pensent qu'ils n'ont pas de prise sur cette ambiance sonore. Or, nos actions sont aussi

créatrices de sons, de bruits. Nous avons aussi notre part dans cette partition sonore.

En effet, dès l'enfance, les sons nous sécurisent dans la mesure où nous avons appris à les identifier. Ce travail d'identification des sources à l'origine des bruits qui entourent l'enfant permet d'apprendre à écouter et à pratiquer très tôt une éducation à cet environnement sonore. Elle permettrait, dès l'enfance, la sélection des sons signifiants, le rejet des autres, la maîtrise de l'écoute de façon à ne pas subir les bruits mais à les choisir. Cette écoute active donnera du sens à cet environnement sonore et participera à la réduction des niveaux sonores, dans la mesure où développer le sens de l'écoute permet d'être plus attentif à la qualité sonore des espaces et de faire moins de bruit !



L'espace sonore est invisible à l'œil mais détermine à lui seul les échanges et le climat social. En effet, selon la densité spatiale, la taille du groupe et la configuration spatiale, les composantes physiques vont agir sur le climat social, engendrant parfois des conflits ou un retrait social. On peut regrouper les activités les plus calmes dans les mêmes pièces et les activités bruyantes dans une autre pièce. La présence des adultes en nombre suffisant pendant les activités bruyantes et le fait de faire des petits groupes va permettre d'éviter l'escalade des décibels. Pour les enfants désireux de calme, il faut leur permettre de se ressourcer dans des lieux plus apaisés.

Le choix des activités, du matériel utilisé et des jeux à tenir à la disposition des enfants doit être réfléchi pour éviter la surenchère. Les activités musicales doivent se faire dans des pièces séparées pour permettre aux autres groupes de ne pas être gênés par des sons pas toujours mélodieux.

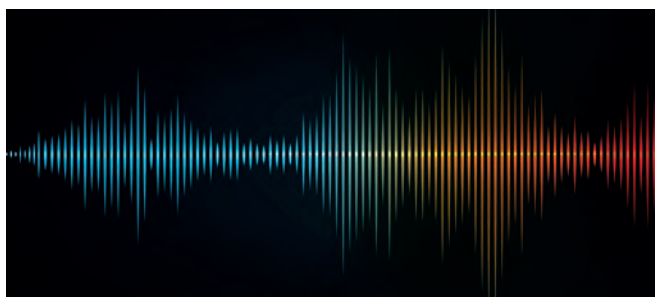
Pour les bébés, les jouets sonores doivent être utilisés de manière ponctuelle et non systématique. Le contrôle du volume est nécessaire pour éviter la surenchère.

Si les sons du jouet obligent à élever la voix, pour comprendre ou se faire entendre, il ne faut pas l'acheter. A l'opposé, s'amuser avec des objets du quotidien pour obtenir des sons permet de proposer des contrastes (graves/aigus) et d'éviter les fonds sonores permanents dans l'espace et dans le temps.

Nous sommes tour à tour producteur et récepteur des sons ou des bruits des personnes qui nous entourent. L'apprentissage de l'écoute peut se faire très tôt. Il s'agit alors d'identifier les sources sonores, en les nommant, avec pour objectif de mettre des mots sur les émotions produites. La voix de l'adulte pourra rassurer le bébé lorsqu'un bruit survient et expliquer pourquoi ce bruit a eu lieu.

Lorsqu'une porte claque soudainement, dire à l'enfant « *Ne t'inquiète pas, ce n'est rien ! C'est la porte qui vient de claquer.* ». La mise en scène du son dans la vie quotidienne permettra de reconnaître le sens de l'ouïe, au même titre que la vision. Pour les plus grands, l'utilisation d'indicateurs de bruit visuel sous forme d'oreille de couleurs (où la couleur rouge correspond à un niveau de bruit important, orange à un niveau moyen et vert à un niveau apaisé) peut être l'occasion dans un premier temps de visualiser la couleur du son pour ensuite essayer de la changer (passage du rouge à l'orange ou au vert) et de baisser sa production sonore. L'indicateur de bruit permet aux enfants, comme aux adultes, de mieux gérer leurs niveaux sonores.

La régulation des échanges entre adultes mais aussi, entre enfant et adulte, en parlant par exemple à la hauteur des enfants, participe à la reconnaissance de l'altérité. La dynamique des échanges peut se mettre en place très tôt en apprenant aux enfants à s'écouter, à modérer leur voix. Par ailleurs, il est préférable d'aller chercher l'enfant plutôt que de l'interpeler à l'autre bout de la pièce.



Lorsque les niveaux sonores sont tels qu'une saturation de l'adulte survient, il est alors indispensable de faire une pause au calme pour se ressourcer et être ensuite à nouveau disponible pour les enfants. En milieu d'accueil collectif, l'organisation de réunions d'équipe permet aussi de réduire les tensions entre professionnels parfois cristallisées au niveau de certains comportements bruyants. La résolution de conflits dus au bruit participe ainsi à l'amélioration de l'ambiance de travail.

Les professionnels doivent également être des relais au niveau des parents pour les informer sur les effets du bruit au domicile. En effet, quelques recommandations peuvent être utiles aux parents, comme d'éviter

d'utiliser des appareils électro-ménagers bruyants, de mettre la télévision ou la radio en fond sonore permanent ou d'utiliser les lecteurs numériques lors de l'endormissement pour préserver le sommeil de l'enfant. Lors de l'achat de jouets, il est aussi nécessaire de s'assurer de la possibilité de contrôler ou de supprimer le volume pour éviter la surenchère. Sensibiliser les parents à la gestion des sons, des bruits à leur domicile permettra d'offrir aux enfants un environnement sonore de qualité favorable au bien-être de l'ensemble de la famille.

Ainsi, améliorer la qualité de l'environnement sonore dans le milieu d'accueil à travers des solutions organisationnelles, structurelles ou communicationnelles est un enjeu important pour la qualité de vie au travail et pour l'épanouissement des enfants !

LE PROGRAMME D' ACTIONS DU CIDB PROPOSEES AUX CRECHES

C'est à l'origine pour répondre à des demandes de projets pédagogiques sur le thème du bruit en crèche (demandes formulées par de nombreux directeurs de crèches) que le CidB a mis en place un programme d'actions pédagogiques depuis 2010.

L'objectif principal de ce programme d'actions est d'accompagner le personnel de la petite enfance vers une meilleure prise en compte de l'environnement sonore à la crèche.

A travers une **journée pédagogique** consacrée à l'environnement sonore, le personnel peut prendre conscience du bruit, de ses effets et réfléchir à des solutions permettant à chacun de mieux vivre l'environnement sonore à la crèche. Cette journée commence par une **intervention** de trois heures sur les effets du bruit sur la santé suivie d'un **diagnostic des sources de bruit gênantes** établi pour chaque crèche à l'aide d'un questionnaire.

Des **groupes de travail** par section sont élaborés et des solutions sont proposées par le personnel pour réduire les bruits les plus gênants.

Une dynamique se met très vite en place dans cette recherche active de solutions. Certains bruits perturbants pourront être atténués par des solutions organisationnelles et/ou communicationnelles. La nécessité de changer certains comportements peut être soulignée sans stigmatisation du personnel « bruyant », dans la mesure où ces constats participent d'une dynamique globale autour du programme d'actions. **L'enjeu est une amélioration du bien-être des enfants et une meilleure qualité de vie au travail pour le personnel afin de lutter contre l'usure professionnelle liée aux nuisances sonores subies.**

Des rappels sont nécessaires pour changer les habitudes pour ne pas que la dynamique mise en place s'essouffle. La programmation des actions doit permettre un retour dans chaque crèche à J + 6 mois pour connaître les **freins et les leviers au changement de comportements.**

Il ne faut pas non plus oublier que les enfants grandissent et que le personnel se renouvelle, c'est pourquoi il est nécessaire de mener des **actions sur le long terme, pour ensuite conserver la qualité de l'environnement sonore à la crèche.**

Le CidB a également élaboré une **exposition** sur l'environnement sonore pour les parents et le personnel des milieux d'accueil, accompagnée d'un guide « Grandir avec les sons ».



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Grandir avec les sons : plaquette rédigée par le CidB (Valérie ROZEC et Elsa ERIM)



Les bonnes habitudes s'acquièrent très tôt, dès la naissance ! Car si le bruit impacte la santé, comme nous le savons à travers nombre d'études internationales, il est important d'agir pour la préserver. La sensibilisation et l'éducation à l'écoute des sons, des bruits sont essentielles à la qualité de l'environnement sonore que nous souhaitons offrir à nos enfants.

Valérie ROZEC

Responsable de projets « santé environnement » CidB (France)

En vue de sensibiliser les professionnels de la petite enfance à la thématique du son et du bruit, l'ONE a édité une brochure intitulée « **Visons la qualité sonore dans nos milieux d'accueil** ». Elle vous invite à intégrer la dimension sonore dans vos pratiques quotidiennes et à réfléchir aux actions à mettre en œuvre pour lutter contre les nuisances sonores.

« Visons la qualité sonore dans nos milieux d'accueil » est disponible sur le site Internet de l'ONE⁵ ou auprès de votre Agent conseil ou Coordinateur accueil.





« CRÈCHES AND CO » : JOUR DE FÊTE À MOLENBEEK !

A Molenbeek, l'organisation d'un jour de fête pour les professionnels des milieux d'accueil illustre l'intérêt d'une démarche positive pour améliorer la qualité de l'accueil : travail en réseau, accompagnement par l'ONE, ...

Cette journée de rencontre et d'échanges a été organisée afin de :

- permettre aux professionnels de la petite enfance de la commune d'aller à la rencontre des uns et des autres, de se rencontrer, de partager un savoir-faire et un savoir-être, d'échanger autour de leurs expériences et de leurs questionnements concernant les différentes approches méthodologiques de l'accueil des enfants et des familles ;
- permettre à tous les professionnels de mettre en valeur leur travail ;
- faire découvrir le travail sous un angle différent, en accueillant dans son milieu d'accueil d'autres professionnels et d'autres collègues du réseau ;
- permettre à chaque équipe de partager une nouvelle expérience et renforcer l'esprit d'équipe au sein de chaque milieu d'accueil mais également, au sein de l'ensemble du réseau petite enfance de la commune ;
- mettre l'ensemble des professionnels de la petite enfance à l'honneur et donner la juste valeur à leur travail dans notre société ;
- remercier l'ensemble du personnel de la petite enfance, en leur offrant une après-midi conviviale et festive (équipes médico-sociales, puériculteurs(trices), auxiliaires de l'enfance, personnel de cuisine et entretien).

UNE DÉMARCHE POSITIVE QUI S'ANCRE DEPUIS QUELQUES ANNÉES...

Cette journée s'inscrit dans un processus plus ancien qui montre l'intérêt du choix d'une démarche constructive pour améliorer la qualité de l'accueil. Celle-ci peut s'avérer inspirante...

Depuis 2010, des matinées et journées de rencontre sont organisées dans le cadre de l'accompagnement des milieux d'accueil par la Coordinatrice accueil, Christelle BILLIAU, et de la Conseillère pédagogique, Lucia PEREIRA.

Ces rencontres visaient, à l'origine, la mise en relation des milieux d'accueil communaux. Toutefois, l'intérêt d'élargir et d'impliquer les autres types de milieux d'accueil et acteurs situés sur le territoire communal est très vite apparu. Plusieurs personnes extérieures (psychomotricienne, Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek, intervenants ONE,...) ont contribué à cette démarche.

Les objectifs de ces rencontres :

- favoriser la collaboration et les échanges entre les différents milieux d'accueil ;
- clarifier les fonctions de chacun ;
- présenter les personnes ressources de l'ONE (Coordinatrice accueil, Conseillère pédagogique, diététicienne, inspectrice comptable, équipes des Consultations ONE,...) ;

- présenter les outils ONE ;
- ...

Ces rencontres ont permis :

- la création d'un lien entre les responsables des milieux d'accueil concernés et une collaboration entre les responsables des milieux d'accueil communaux ;
- la découverte de nouvelles possibilités de pratiques ;
- des échanges entre responsables ;
- des visites entre milieux d'accueil ;
- une sensibilisation au travail en réseau, notamment l'ouverture de la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale aux enfants accueillis et aux professionnels de la petite enfance ;
- de pouvoir mieux saisir les besoins et difficultés individuels et d'adapter les interventions du groupe.

JOUR DE FÊTE À MOLENBEEK

Le groupe porteur a mûri l'idée d'une journée consacrée aux professionnels des milieux d'accueil de Molenbeek qui s'est concrétisée en une première, le 12 octobre 2017.

Ce jour de fête est un pari sur l'implication des professionnels, soutenus, accompagnés et encouragés à agir, à accueillir les propositions et à leur donner du sens. Il est le fruit d'un processus participatif et laborieux de plusieurs mois.

Un « rallye » petite enfance, des discours, un repas festif mettant les puériculteurs(trices) à l'honneur, des ateliers et un spectacle de clôture ont coloré cette journée.

Les invités à la fête étaient : les milieux d'accueil subventionnés et les maisons d'enfants d'Actiris, la ludothèque, une conteuse, le service naissance multiple d'Actiris, la bibliothèque, le service d'accueil d'enfants malades, les Travailleurs médico-sociaux des Consultations d'enfants de l'ONE, la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale et le Lieu de rencontre parents-enfants, ainsi que des élus communaux et des représentants de l'ONE.

Le matin, chaque milieu d'accueil a présenté à ses pairs un aspect de son travail dont il est fier : chaque équipe a préparé et structuré sa présentation. Pendant qu'une partie du personnel présentait son milieu d'accueil, l'autre partie visitait les autres milieux d'accueil.

14 ateliers ont été organisés durant l'après-midi : théâtre, documentaire sur les bébés, laboratoire de fabrication numérique, chanson, dessin, danse, cuisine, yoga, musique,...

La journée s'est clôturée par un spectacle créé par les artistes liés à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, dédié tout particulièrement aux professionnels de la petite enfance.

ET APRÈS ?

Un bilan de la démarche et de la journée a été réalisé. Des points forts et d'autres à améliorer ont été identifiés, au sein des milieux d'accueil et de manière plus générale.

Il en ressort notamment au sein des milieux d'accueil :

- **points forts** : reconnaissance de ce qui a été fait, travail en réseau avec la Consultation pour enfants et la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, remise en question, échanges et réflexion sur des pratiques inspirantes, amélioration de la cohésion de l'équipe et du sentiment d'appartenance, meilleure appropriation du projet pédagogique,...
- **points d'attention et pistes d'amélioration** : augmenter les échanges entre les milieux d'accueil, présenter la Consultation pour enfants aux nouvelles crèches, garder de l'enthousiasme dans son travail quotidien...

Des perspectives de travail ont été dégagées pour 2018-2019 : comment favoriser l'accès à la culture du tout petit (ateliers, spectacles, expos, partenariat avec la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale), travailler sur les incontournables (inscription, hygiène, familiarisation, alimentation, livres/culture), comment soutenir et valoriser les échanges de pratiques, favoriser les sorties à l'extérieur, organiser des formations thématiques données par des intervenants externes, enlever les préjugés, améliorer le réseau,...

Ce jour de fête à Molenbeek ne fut pas un jour comme les autres, ni un jour isolé dans un calendrier. Il participe encore aujourd'hui à une dynamique d'amélioration de la qualité de l'accueil et a donné l'envie d'autres jours de fête...

Cette journée d'échanges et de partage a été l'occasion de dynamiser ce secteur, dans la reconnaissance de l'importance de la place de chaque professionnel impliqué dans l'accueil des enfants et des familles de la commune de Molenbeek. Elle était d'autant plus nécessaire qu'elle s'inscrivait dans un contexte d'insécurité et d'appréhension lié aux attaques terroristes.



« Le 12/10/2017 fut l'aboutissement d'une longue préparation. Nous avons déjà la grande chance de participer grâce à notre Coordinatrice accueil ONE, Madame BILLIAU, à des réunions inter-directions molenbeekoises. Et lors d'une de ces réunions, nous nous sommes rendu compte que nous nous connaissions entre directions mais que les puéricultrices n'avaient jamais l'occasion de rencontrer d'autres collègues. De là a découlé l'idée d'organiser cette journée inter-crèches et petite enfance qui symboliquement a été placée le jour de la fête des puéricultrices : le 12 octobre.

Il y a eu des moments de préparation en équipe pour voir ce que les puéricultrices voulaient mettre en avant. Le but était de parler de ce dont on est fier dans le travail qui est accompli au quotidien avec les enfants et les parents chez nous à la crèche Saint-Charles ! Il a été évident pour nous, que pour montrer la vie à la crèche, il fallait faire un petit film avec les enfants dans leur lieu de vie. Il a été réalisé par une étudiante de l'IHECS, avec la collaboration des puéricultrices.

Nous avons décidé que ce serait l'assistante sociale et moi-même qui accueillerions les autres crèches afin de permettre à nos puéricultrices d'aller voir d'autres lieux d'accueil. La journée dans son ensemble a été bien vécue par le personnel. Les puéricultrices ont eu quelques difficultés de transport entre les différents endroits mais une fois arrivées à la maison des cultures, tout s'est bien déroulé. Elles avaient toutes un goût de trop peu et une impression que la journée est passée à toute allure. Ce fut vraiment une belle occasion de rencontres et d'échanges de nos pratiques.

Malgré les différences observées lors de nos découvertes de lieux d'accueil, nous nous rendons compte que nous sommes fières de notre travail à la crèche, les enfants peuvent s'y épanouir à leur rythme. C'est certain qu'il y a toujours moyen de s'enrichir et de faire mieux en s'informant de ce qui se fait ailleurs pour améliorer nos pratiques. Cette journée a été le tremplin pour avancer dans notre projet d'accueil et une inspiration à de nouvelles pédagogies. Avec les différentes directions, nous sommes en réflexion pour pouvoir revivre d'une manière ou d'une autre une rencontre inter-crèches. Nous espérons toutes que ce ne sera pas l'unique rencontre de ce type. »

Isabelle WAUTERS (Responsable de la Crèche Saint-Charles)

Bernard GEERTS
Conseiller Département Accueil ONE,
en collaboration avec
Christelle BILLIAU
Coordinatrice accueil ONE
et Lucia PEREIRA
Conseillère pédagogique ONE





DIVERSIFICATION ET TEXTURES ALIMENTAIRES

L'introduction d'aliments solides dans le menu des bébés suscite de nombreuses interrogations... Quand commencer ? Comment les présenter ? A quel âge introduire les morceaux ?

La diversification alimentaire est avant tout une étape naturelle du développement du nourrisson qui, à un moment donné, va montrer son intérêt pour d'autres aliments que le lait. On peut donc considérer l'âge de la diversification alimentaire comme une tranche d'âge, de 4 à 6 mois¹, qu'il convient d'individualiser en fonction du développement de chaque bébé.

Les éléments à prendre en considération chez l'enfant sont le **tonus global**, la **tenue de la tête**, le fait de **porter facilement les objets à la bouche**, l'**intérêt actif de l'enfant** lorsqu'il voit ses parents manger, la fin du réflexe d'extrusion de la langue² qui s'estompe progressivement,... Lorsqu'on est attentif à ces différents points, on s'aperçoit que la majorité des bébés sont prêts autour de 5, 6 mois.

UNE INITIATION EN DOUCEUR !

L'initiation à d'autres aliments que le lait doit se faire de manière très progressive, de façon à permettre à l'enfant de découvrir de nouvelles odeurs, saveurs, textures mais aussi, une autre manière de manger. Cette phase d'initiation est un moment privilégié de découvertes et d'échanges, entre l'enfant et ses parents, que le milieu d'accueil doit préserver et encourager.

Entre 6 et 12 mois, l'enfant explore avec la bouche, expérimente les sensations de morsure et de destruction des aliments en bouche. La mastication est une des premières étapes de l'autonomie alimentaire. L'enfant est alors tiraillé entre l'envie d'expérimenter mais aussi, de se méfier face à l'inconnu. Il poursuit ainsi la construction de son « moi gustatif ».

PURÉE OU MORCEAUX : À QUEL MOMENT LES INTRODUIRE ?

L'adaptation des textures doit être introduite graduellement durant la première année de vie.

Avant l'apparition des dents, l'enfant utilise déjà efficacement ses mâchoires pour manger des purées plus épaisses, voire des légumes rendus mous par la cuisson à la vapeur qu'il pourra également manger avec les doigts, si on lui en laisse l'occasion³.

Ne pas commencer trop tard (au-delà de 8 mois) l'adaptation de texture, permet de prévenir le « syndrome du mixeur ou du Babycook®⁴ », qui apparaît chez les enfants habitués à manger « tout lisse » trop longtemps et qui n'acceptent que très tardivement les morceaux.

Une approche qui mixe la diversification classique « cuillère » et le « finger food », en mettant à disposition des enfants des morceaux d'aliments tendres qu'ils porteront eux-mêmes en bouche, est davantage proposée dans certains pays, comme au Canada. Cette approche « pleine de bon sens » est intéressante car riche d'expériences. Elle se fera chez des enfants un peu plus âgés dont la motricité est plus développée. Un bon tonus qui leur permet de tenir bien assis contribue à la prévention des incidents de fausse déglutition. Par ailleurs, manger avec les doigts va leur permettre de développer leur motricité fine, en utilisant les muscles des doigts et des mains pour effectuer des gestes précis.

1 ESPGHAN 2017

2 Le réflexe d'extrusion est un réflexe du nourrisson qui consiste à pousser avec la langue les aliments hors de la bouche.

3 Voir Article [Flash Accueil N°25 « Frites de légumes colorés »](#)

4 Autocuisseuse pour bébé

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Le degré de « texturation » de l'aliment a un impact sur la valeur nutritionnelle de l'aliment. Plus l'aliment est mouliné fin, plus les pertes nutritionnelles sont importantes.
- Proposer une texture trop lisse peut amener certains enfants à manger trop vite. On risque donc de se trouver face à un enfant qui termine une portion adaptée à son besoin nutritionnel, sans que le message de satiété soit arrivé à son cerveau. Une adaptation de la texture permet de ralentir la cadence et de lui donner l'occasion de percevoir les signaux de satiété.

- La mastication augmente la satiété.
- Les aliments présentant un risque de fausse route par leur forme (petits aliments ronds et durs : fruits oléagineux, raisins secs, bonbons,...) ne peuvent être donnés tels quels avant 3 ans. Les petits fruits tels que les raisins, groseilles vertes, olives, tomates cerises,... peuvent être proposés mais coupés, par exemple, en quatre. Les aliments trop gros représentent aussi un risque d'étouffement.

Il est bon de rappeler que les repas doivent toujours se passer sous supervision de l'adulte.

EVOLUTION DES TEXTURES DES ALIMENTS EN FONCTION DE L'ÂGE DE L'ENFANT

ÂGES ⁵		Vers 5 à 7 mois	8 à 9 mois	10 à 12 mois	Vers 13 à 18 mois
PRÉSENTATION		Purée lisse	Purée écrasée	Petits morceaux d'aliments tendres écrasés	Petits morceaux d'aliments tendres séparés dans l'assiette
Cuillère	Aspects de l'aliment/textures	Texture homogène, de consistance plus ou moins épaisse	Texture grumeleuse fine	Texture grumeleuse épaisse Aliments séparés dans l'assiette	Repas composé de légumes cuits, féculents divers et de viande tendre coupée en morceaux Les viandes dures (/ex : bœuf) sont mixées.
USTENSILES		Mixeur	Passe-vite, râpe	Presse-purée ou fourchette	Fourchette et couteau
Mains	Présentation de l'aliment			- Morceaux de légumes et de fruits tendres (/ex : blanchis à la vapeur, fruits bien mûrs) Attention : Les petits fruits doivent être coupés en 4 : raisins, tomates cerise,... - Croûte de pain à mâchouiller	- Morceaux de fruits murs/crudités riches en eau (concombre, tomate,...) - Cuidités ⁶ (haricots princesse, bouquet de choux divers,...) - Tartine beurrée

ET SI L'ENFANT REFUSE LES MORCEAUX ?

Le refus de nouvelles textures grumeleuses ou des morceaux est parfois lié à un incident antérieur de fausse route ou de difficulté de déglutition lors de premières ingestions de petits morceaux dont l'enfant a gardé le souvenir. Il peut être aussi lié au maintien « du tout lisse » pendant une trop longue période.

Que proposer en cas de refus ?

- Mélanger progressivement les textures, en associant des aliments plus mixés et plus grumeleux au sein du

même repas (purée de légumes plus liquide et viande plus grumeleuse) et inverser le jour suivant.

- Pour les enfants plus grands, proposer dans la même assiette mais de manière bien séparée, des petits morceaux d'aliments et de la purée mixée, de façon à installer la transition.

⁵ Les âges sont indicatifs et doivent être adaptés en fonction du développement de l'enfant.

⁶ Voir les grilles de menus avec fréquences conseillées - Brochure « Milieu d'accueil : Chouette, on passe à table ! » ONE 2014 - pp.48 à 55

- En cas de refus de manger, il ne faut pas insister, ni forcer l'enfant. **Proposer de manière répétée et avec patience permet bien souvent de résoudre le problème, tout en gardant à l'esprit que le repas doit rester avant tout un plaisir partagé.**

DES PROFESSIONNELS PARTENAIRES DU REPAS

Ces premiers moments de repas peuvent être anxiogènes pour certains parents, surtout quand l'enfant refuse de nouveaux aliments ou une nouvelle texture. Ce passage, qui devrait s'effectuer naturellement, devient alors un obstacle insurmontable. Les parents peuvent se sentir démunis, impuissants voire incompetents. Il y a donc lieu de les rassurer, notamment en leur rappelant que la patience et le temps permettent, dans bien des cas, de résoudre le problème. **La transition peut prendre du temps et être progressive**, il ne faut pas focaliser la communication de fin de journée d'accueil avec les parents sur ce moment de repas.

LE MODE D'ALIMENTATION, UN IMPACT SUR LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

Le mode alimentaire de l'enfant a une **répercussion importante sur la croissance des maxillaires et des structures dentoalvéolaires**. Comme le dit l'adage « *la fonction modèle, l'organe* », ces structures se développent en réponse aux stimulations qu'elles reçoivent, surtout pendant que l'enfant se nourrit.

Leur potentiel de croissance est très élevé chez le nourrisson et décroît ensuite en fonction de l'âge. C'est l'allaitement au sein qui stimule le mieux cette croissance, dès les premiers jours.

Le mode alimentaire de l'enfant devra être complété, **à partir de 6 mois**, par la « **préhension-morsure** » d'aliments solides, suite à l'éruption des premières incisives. Cette fonction prend petit à petit le relais de l'allaitement pour continuer à stimuler la croissance antérieure de la mandibule et le développement des maxillaires et ce, d'autant plus si on propose au jeune enfant une texture progressivement plus résistante. D'autre part, le processus de déglutition se modifie avec un changement de la position linguale (en position haute) qui favorise également la croissance maxillo-faciale.



Ensuite, la **mastication** va pouvoir commencer à se développer **vers 18 mois**, avec l'apparition des premières molaires de lait. La fonction de mastication se développe progressivement et nécessite des aliments crus, résistants, fibreux, voire coriaces. Ces aliments contribuent aussi à une usure normale des dents de lait avec apparition d'une « occlusion attritionnelle » qui favorise l'alignement des incisives définitives. Il faut savoir que la mastication s'effectue d'un seul côté à la fois et qu'il est donc important de veiller à ce que l'enfant utilise alternativement un côté et puis l'autre.

L'**enjeu** est **important** puisque les 20 dents de lait vont être remplacées à partir de l'âge de 6 ans par 32 dents définitives, nettement plus larges que les dents de lait !

Aujourd'hui, entre autres à cause de notre alimentation actuelle (aliments très énergétiques, mous, semi-liquides ou attendris), **deux tiers des enfants ont une croissance insuffisante de la sphère bucco-dentaire** et la moitié de ceux-ci devront suivre un traitement orthodontique (soit un tiers des enfants environ), en raison de la sévérité des problèmes d'alignement et/ou de malocclusion. Certains de ces traitements se font précocement et permettent de restaurer les diverses fonctions, dont la mastication.

QUE PENSER DE LA DIVERSIFICATION MENÉE PAR L'ENFANT (DME) ?

La technique de diversification alimentaire menée par l'enfant (DME) consiste à laisser l'enfant mâchouiller des morceaux d'aliments tendres, généralement cuits à la vapeur, qu'il va porter lui-même à la bouche. L'enfant ne passe pas par l'étape du repas mixé. Cette pratique n'est pas neuve et a débuté dans les pays anglo-saxons. Il existe de nombreux ouvrages sur le sujet.

Pour un bon déroulement de la DME, certaines règles sont à respecter :

- le nourrisson doit être capable de se tenir droit (tête et buste) afin de limiter les risques d'étouffement,
- il doit également être capable de saisir les objets et de les mettre en bouche,
- le bébé doit avoir envie de découvrir les aliments : ne pas lui donner en main, ni lui mettre l'aliment en bouche,
- le bébé doit **toujours** être sous-surveillance d'un adulte.

**CETTE PRATIQUE
DOIT RESTER
DANS LE DOMAINE
FAMILIAL.**

Du point de vue de l'accueillant(e) ou de la (du) puéricultrice(teur), outre le stress de fausse déglutition, l'application de ce concept présente les désagréments suivants :

- ☑ sol et mobilier de l'enfant salis par les aliments écrasés,
- ☑ gaspillage alimentaire important,
- ☑ le temps consacré pour un enfant à la supervision du repas et à sa sécurité n'est pas compatible avec la réalité de terrain des structures d'accueil,
- ☑ l'inquiétude par rapport aux quantités consommées par l'enfant n'est pas facile à gérer pour le personnel,
- ☑ le risque de fausse route et d'étouffement est réel, surtout lorsque les règles précitées ne sont pas respectées.

POUR TOUTES CES RAISONS, L'ONE DÉCONSEILLE CETTE PRATIQUE EN MILIEU D'ACCUEIL.

Il est d'ailleurs spécifié dans les articles sur le sujet que l'adulte doit maîtriser les techniques de désobstructions. Par contre, ce débat ne doit pas attiser la peur de différencier graduellement les textures. Nous encourageons vivement les milieux d'accueil à repenser leur pratique dans ce domaine.

Nathalie CLAES - Diététicienne ONE,
Dr Thérèse SONCK - Conseillère médicale pédiatre ONE (Hainaut)
et Julie NAUWELAERTS - Conseillère pédagogique ONE (Hainaut)



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Brochure « De nouveaux aliments en douceur.. » ONE 2017
- <http://www.diversificationalimentaire.com>
- <https://bebemangeseul.com/2015/05/23/mixer-purees-et-morceaux>



Témoignage

Annick GIELE
Heureux Bébés ASBL
(Ixelles)

Active depuis 25 ans en crèche comme infirmière sociale, j'ai vu plusieurs manières de faire se succéder. Quand j'ai commencé, on donnait une cuillère de jus d'orange vers 2 mois et demi. On débutait les panades de fruits vers 3 mois et les repas de légumes féculents vers 4 mois. Les laits hypoallergéniques étaient des exceptions.

Les petits fréquentaient la crèche beaucoup plus jeunes car le congé de maternité était plus court et les congés thématiques absents. L'allaitement était de ce fait moins long et vécu différemment par les femmes.

J'ai vu arriver la notion de self-service dans la section des grands, après réflexion et divers aménagements réussis.

On ne met plus les bavoirs sous les assiettes, les enfants sont assis sur des chaises plus adaptées. La nourriture est régulièrement séparée à partir de 14 mois (légumes, féculents, protéines) et les enfants mangent seuls avec de petites fourchettes et des cuillères.

Les cultures se sont mélangées avec leurs habitudes alimentaires diverses, différentes demandes des parents pour adapter une nourriture de collectivité à l'individualité de leur enfant. Le bon sens rappelle que les incisives coupent, les molaires mâchent.

Observons dès lors les capacités des enfants et leurs caractéristiques physiques pour adapter les textures. Ils finiront par apprécier une nourriture à textures différentes.

Avant, on mettait de force en bouche. Maintenant, on est beaucoup plus cool ! On essaie de faire passer ça aux parents qui stressent parfois.

Les enfants peuvent picorer dans leur assiette avec les doigts mais doivent aussi apprendre à manger avec des couverts.

On essaie d'avoir le maximum de personnel à l'heure des repas. On s'occupe souvent des mêmes enfants pour mieux connaître leur rythme et leurs habitudes.

C'est un domaine où tout change assez rapidement et les formations sont indispensables.

Témoignage

Diversification des textures alimentaires

Deux puéricultrices de la Crèche Le Nid (Ixelles).

Aurélie et Michèle sont interrogées par Mme Pauline SIMON, directrice de la Crèche. Elles sont puéricultrices référentes de la section des Mésanges, « bébés 2 ». Les enfants de cette section ont entre 12 et 16 mois.

« D'abord nous en parlons aux parents pour voir un peu... Bon, on regarde un peu l'âge aussi. Donc en fonction déjà de la dentition, il faut que l'enfant ait un peu plus de dents que s'ils n'en ont que 4, c'est sûr qu'on ne va pas commencer. En général, c'est souvent vers 14-15 mois. D'abord, on en parle aux parents pour savoir si eux ont déjà commencé des morceaux, introduit soit un peu de viande, un peu plus grosse, soit des morceaux de légumes ou du pain ou ci ou ça. En fonction de ça, s'ils répondent oui, nous on introduit aussi tout doucement les morceaux. Souvent on commence par un mixé, bien lisse, que l'on mélange avec une préparation avec un peu plus de morceaux. Si on voit que ça ne va pas et que l'enfant commence à faire des signes de vomir ou autre, alors on recommence avec de la purée normale. Petit à petit on introduit comme ça. Les morceaux de fruits, c'est pareil, on demande d'abord s'ils en ont déjà eu à la maison, alors soit on commence par de petits morceaux de bananes présentés devant l'enfant ou des demi-bananes pour d'autres, on fait en fonction de comment l'enfant réagit. » **Michèle.**

« On fait toujours en fonction des parents. Voir déjà s'ils ont commencé à la maison, si ça les intéresse que nous commençons ou si eux vont le faire d'abord. Moi, en général, j'attends que les parents commencent, je préfère. Si nous commençons et que les enfants n'ont pas la même chose à la maison, je me dis que ça ne vaut pas la peine pour l'enfant de commencer ici si les parents ne suivent pas. » **Michèle.**

« L'enfant se sent déjà plus préparé quand il a déjà eu à la maison que si nous commençons quelque chose de nouveau ici à la crèche et qu'il ne connaît pas ». **Aurélie.**

« J'ai déjà eu un enfant qui n'avait même pas de dent encore et dont les parents donnaient des morceaux. Moi, je n'ai pas continué car je ne trouvais pas l'enfant prêt. Il arrive que l'on fasse marche arrière avec l'enfant et qu'on le dise aux parents parce que l'enfant s'étrangle ou qu'il ne mange pas bien parce qu'il n'a pas de dent, il met une demi-heure pour mâcher. Je n'en vois pas l'utilité. C'était il y a longtemps. Maintenant, les parents font davantage comme à la crèche, comme ce qu'on leur explique. » **Michèle.**

Concernant l'introduction d'une deuxième cuillère (une pour l'enfant, une pour l'adulte) : « C'est aussi par rapport aux parents. Si eux m'en parlent, qu'ils me disent qu'ils donnent une cuillère à l'enfant, alors là, je l'introduis aussi. Si moi je trouve qu'ils n'en ont pas besoin et qu'ils n'ont vraiment pas l'âge, je ne le fais pas. Trop tôt, je ne vois pas l'intérêt de le faire, sauf pour le jeu de l'enfant de jeter tout en l'air. » **Michèle.**

Pour un enfant qui refuse les morceaux : « Je continue de donner de la purée s'il en veut toujours. Ça ne me dérange pas du tout, je me dis que c'est qu'il n'est pas prêt. Au moment où il sera prêt, j'introduirai les morceaux. Je propose toujours, donc je mets toujours un pot de fruits mixés et à côté des morceaux de fruits. » **Michèle.**

« Dans mon groupe, j'ai eu l'inverse, des enfants qui déjà chez les « bébés 1 » ne voulaient plus du tout le mixé et qui préféraient les morceaux. Par rapport aux fruits, déjà sur la fin du séjour chez les « bébés 1 », ils mangeaient des morceaux de fruits. J'ai changé les commandes de repas pour répondre à leur habitude. » **Aurélie.**





QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Quelles sont les mesures à prendre si une telle situation se présente sur notre territoire ?

En mars dernier, suite à la mise à jour du Plan fédéral d'urgence nucléaire, l'ONE vous a envoyé un courrier concernant les mesures à prendre en cas d'accident nucléaire. Par souci de clarté, nous vous proposons de les redéfinir et de les expliciter.

POURQUOI LA CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LES RISQUES NUCLÉAIRES EST-ELLE ORGANISÉE MAINTENANT ?

Cette campagne d'information a pour objectif d'informer la population sur le risque nucléaire en Belgique et les bons réflexes à adopter en cas d'urgence. Le moment choisi correspond à la sortie du nouveau Plan d'urgence nucléaire.

Depuis 1991, il existe en Belgique un Plan fédéral d'urgence pour la gestion d'accidents nucléaires et radiologiques. C'est ce Plan qui a été actualisé en mars 2018, voilà pourquoi la campagne est organisée maintenant mais le risque n'est pas plus élevé qu'auparavant.

QU'EST-CE QU'UNE ZONE DE PLANIFICATION D'URGENCE ?

Autour des sites nucléaires, des zones circulaires sont déterminées dans lesquelles des mesures de protection de la population sont organisées par les diverses autorités et services compétents. Dans ce nouveau Plan fédéral d'urgence nucléaire, ces zones de planification d'urgence ont été étendues à 20 km autour des centrales nucléaires et toujours, 10 km autour de l'Institut des Radioéléments à Fleurus.

COMMENT SAVOIR À COMBIEN DE KILOMÈTRES SE TROUVE-T-ON D'UN SITE NUCLÉAIRE¹ ?

En Belgique, il y a deux centrales nucléaires : une à Tihange, en province de Liège et une à Doel, en Flandre Orientale. Outre les centrales nucléaires, il existe également en Belgique des installations nucléaires, à savoir : le Centre d'étude de l'énergie nucléaire à Mol (province d'Anvers), Belgoprocess à Dessel (province d'Anvers) et l'Institut des Radioéléments à Fleurus (province de Hainaut).

Nous sommes également proches de la centrale nucléaire de Chooz en France qui se situe à moins de 5 km de la province de Namur et de celle de Borssele au Pays-Bas, à 15 km de la Flandre Orientale.

SI VOTRE MILIEU D'ACCUEIL SE SITUE DANS UNE ZONE DE PLANIFICATION D'URGENCE, QUELLES SONT LES MESURES À PRENDRE ?

1. S'inscrire à BE-Alert (via le site internet www.be-alert.be) et/ou suivre les médias sociaux de la Commune, du Gouverneur ou du Centre de crise² (TV, radio, sites internet et réseaux sociaux (Facebook, Twitter...)).

BE-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence par appel vocal, SMS ou e-mail. Vous recevez ainsi les recommandations utiles rapidement.

Si votre commune n'est pas encore sur BE-Alert, vous pouvez quand même vous inscrire.

Le Gouverneur de province dispose du système et peut l'utiliser en cas de nécessité.



¹ Rendez-vous sur le site <http://www.risquenucleaire.be/zones-de-planification-durgence>
² Service public fédéral intérieur



2. Prévoir un plan interne d'urgence (à tester régulièrement !) comprenant :

- ▶ les consignes de mise à l'abri : rentrer ou rester à l'intérieur d'un bâtiment, portes et fenêtres fermées,
- ▶ les consignes d'attente : rester informé et suivre les recommandations des autorités,
- ▶ la distribution des comprimés d'iode, uniquement à l'appel des autorités,
- ▶ rester à l'abri jusqu'à nouvel ordre.

3. Envisager une évacuation de la population dans cette zone de 20 km, sauf pour l'Institut des Radioéléments de Fleurus (il n'y a pas d'évacuation à prévoir).

SI VOTRE MILIEU D'ACCUEIL NE SE SITUE PAS DANS UNE ZONE DE PLANIFICATION D'URGENCE

Le nouveau Plan d'urgence nucléaire prévoit une extension possible des mesures directes pour la population, en fonction de l'ampleur de l'accident jusqu'à 100 km autour des centrales. La prise d'iode peut donc s'étendre à l'ensemble du territoire.

L'inscription à BE-Alert, le suivi des informations utiles diffusées par les différents médias mais encore, l'élaboration d'un plan interne d'urgence (à tester régulièrement !) représentent les mesures à prendre en cas d'accident nucléaire.



Concernant le plan interne d'urgence, un modèle pour les milieux d'accueil est en cours d'élaboration. Il sera bientôt disponible sur le site internet www.one.be.

Concernant **la prise de comprimés d'iode**, l'OMS³ recommande de prendre des comprimés d'iode afin de se protéger contre l'iode radioactif si l'accident nucléaire cause l'émission de celui-ci.

Les comprimés d'iode stable contiennent exclusivement de l'iode ordinaire et inoffensif. Ils vont en quelque sorte donner à votre glande thyroïde une surdose d'iode stable, empêchant ainsi l'absorption d'iode radioactif. L'iode présent dans notre environnement est ingéré ou respiré et stocké par la glande thyroïde. Or, de l'iode radioactif peut être libéré lors d'un accident nucléaire. La thyroïde peut dès lors stocker cet iode ce qui augmente les risques de cancer ou d'autres affections.

En prenant des comprimés d'iode stable (non radioactif) votre thyroïde est saturée et ne peut plus stocker l'iode radioactif, vous protégez ainsi votre thyroïde et votre santé.

Ne prenez jamais de comprimés d'iode de votre propre initiative. Attendez les recommandations des autorités !

Toutefois ces comprimés d'iode ne protègent pas contre les autres substances radioactives et contre les rayonnements qu'elles émettent, d'où l'importance de vous mettre rapidement à l'abri.

QUI DOIT PRENDRE DE L'IODE ?

Les personnes les plus sensibles à savoir :

- les moins de 18 ans
- les femmes enceintes et les femmes allaitantes
- on recommande aux adultes de **plus de 40 ans** de discuter de la nécessité d'une prise éventuelle d'iode, indépendamment de tout incident nucléaire, lors d'un prochain contact avec leur médecin traitant.

Plus vous êtes jeune, plus vous êtes sensible aux effets de l'iode radioactif. Il est donc conseillé, sur l'ensemble du pays, aux familles avec enfants et jeunes jusqu'à 18 ans, ainsi qu'aux femmes enceintes et aux femmes qui allaitent de disposer de comprimés d'iode.

Pour rappel, la recommandation de prendre de l'iode peut s'étendre aux autres tranches d'âge en fonction de l'importance de l'accident nucléaire pour les personnes présentes dans la zone de planification d'urgence.

Toutes les collectivités d'enfants sont donc concernées par la prise de comprimés d'iode sur l'ensemble du territoire belge.

COMMENT SE PROCURER ET CONSERVER LES COMPRIMÉS D'IODE ?

Un module de calcul est disponible sur <http://www.risquenucleaire.be/pour-les-collectivites> pour savoir combien de comprimés d'iode vous avez besoin dans votre milieu d'accueil. Rendez-vous chez votre pharmacien avec votre carte d'identité pour qu'il vous remette le stock de boîtes. C'est gratuit !

Conservez vos boîtes de comprimés dans la pharmacie du milieu d'accueil à l'abri de la lumière et de l'humidité. **Il est important de prendre des comprimés d'iode uniquement à l'appel des autorités compétentes.**

COMBIEN ET COMMENT PRENDRE LES COMPRIMÉS D'IODE ?

Un comprimé contient 65 mg d'iodure de potassium.



- Pour les nouveau-nés jusqu'à 1 mois :
une fois $\frac{1}{4}$ de comprimé
- Enfants de 1 mois à 3 ans :
une fois $\frac{1}{2}$ comprimé
- Enfants de 3 ans à 12 ans :
une fois 1 comprimé
- Jeunes et adultes à partir de 12 ans jusqu'à 40 ans :
une fois 2 comprimés



Pour les bébés et enfants jusqu'à 2 ans, vous devez d'abord écraser entre deux cuillères le $\frac{1}{4}$ ou le $\frac{1}{2}$ comprimé. Cette poudre peut alors être dissoute dans une petite quantité de liquide et ajoutée à une plus grande quantité de boisson, par exemple de l'eau, du jus de fruit, du lait (aussi dans le lait maternel). Vous pouvez aussi ajouter la poudre au repas de l'enfant.

Ces jeunes enfants ne peuvent donc pas avaler le quart ou le demi comprimé tel quel, il faut absolument le dissoudre d'abord !

La solution obtenue ne peut être conservée et doit être bue immédiatement.

Pour toute information complémentaire, adressez-vous à votre Coordinateur(trice) accueil, Agent conseil ou le Référent Santé de votre subrégion. Renseignez-vous également auprès de votre PO et/ou de votre Commune.

Laurence WAROQUIER
Conseillère Pédiatre ONE (Hainaut),
Mélanie LESTERQUY
Référente Santé ONE (Hainaut-Namur)



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Vous trouverez toutes les informations sur les zones de planification d'urgence, les mesures générales de protection, la distribution de comprimés d'iode et la prise de ceux-ci sur le site internet www.risquenucleaire.be
- Vous pouvez également consulter les foires aux questions, via le lien www.risquenucleaire.be/faq



L'EAU ET LE SAVON, C'EST POSSIBLE POUR TOUS !

Lingettes, liniment, lait de toilette, eau et savon...vous êtes-vous déjà demandé quelle est la meilleure option pour la santé des enfants ?

EAU ET SAVON, LA MEILLEURE SOLUTION !

L'ONE recommande de laver le siège de l'enfant avec un gant de toilette individuel et du savon doux (ou un produit nettoyant sans savon) liquide en distributeur, sans parabène, sans parfum, sans colorant. Ensuite, de bien rincer et sécher par tamponnements avec une serviette-éponge individuelle. La technique pourrait paraître au premier abord démodée, voire pas assez efficace pour prendre soin de la peau du tout-petit... Bien au contraire, cette méthode est la meilleure pour éliminer les urines et/ou les selles de façon respectueuse de la santé de l'enfant car elle préserve le film protecteur naturel de la peau. Elle prévient de ce fait les érythèmes fessiers.

LA PEAU DE BÉBÉ ET SES PARTICULARITÉS

Avant l'âge d'un an, la peau de bébé est très perméable car ses cellules ne sont pas encore suffisamment soudées les unes aux autres. Les glandes qui sécrètent le film protecteur ne fonctionnent pas encore de façon optimale.

Le saviez-vous ? Il faut un an environ pour que la peau du bébé développe complètement ses propriétés de barrière et puisse le protéger efficacement contre les influences extérieures.

Le moins c'est le mieux !

Les cosmétiques bébés (lait de toilette, lingettes,...) contiennent de nombreux ingrédients chimiques, dont certains peuvent avoir un effet négatif sur l'organisme de l'enfant à plus ou moins long terme.

De plus, la plupart de ces produits s'utilisent sans rinçage. Les substances qui les composent pénètrent d'autant plus dans l'organisme de l'enfant.

Le saviez-vous ? Quelque 9.000 produits chimiques sont régulièrement utilisés dans l'industrie cosmétique, y compris certaines molécules pouvant engendrer des effets nocifs (irritations, allergies, perturbations hormonales...). Les effets combinés et cumulatifs, ainsi que l'utilisation à long terme de telles substances sont encore largement méconnus et suscitent des inquiétudes dans le monde scientifique.

Pour un enfant à peau saine, le moins c'est le mieux. Les seuls produits indispensables pour lui sont un savon, un shampooing, un dentifrice, dès la première dent et une crème solaire¹.

Limitier le nombre de cosmétiques utilisés et leur emploi mais aussi, les choisir minutieusement, en privilégiant des produits avec peu d'ingrédients, sans colorant, sans conservateur, sans parfum, réduit le risque d'exposition à des substances néfastes pour la santé.

Par ailleurs, pour se conformer aux exigences de l'Arrêté infrastructure, en matière d'aménagement de l'espace soins, les milieux d'accueil doivent parfois cheminer ou faire preuve de créativité pour mettre en œuvre les recommandations de l'ONE relatives à la toilette du siège.

¹ Voir Fiche « Quels cosmétiques choisir ? » - Coffret « L'air de rien, changeons d'air ! » ONE 2017

Pour rappel : l'article 9 §1^{er} de l'Arrêté : « (...).
L'équipement minimal de l'espace soins et sanitaire se compose :

1° d'eau froide et d'eau chaude,

2° d'une baignoire,

3° de tables à langer,

4° d'une poubelle équipée d'un système de fermeture hygiénique,

5° d'un bac à linge sale avec couvercle,

6° d'espaces de rangement.

EAU ET SAVON EN MILIEU D'ACCUEIL, C'EST POSSIBLE !

Témoignage

L'histoire d'un cheminement

Rencontre avec la MCAE

« Les Petits Mouchons » à Wavre

La MCAE « Les Petits Mouchons » existe depuis 1992. Le milieu d'accueil a connu plusieurs pratiques concernant le change.

Entretien avec Adélaïde WILLEMS (directrice depuis moins de 2 ans), Souad, (puéricultrice depuis 13 ans) et Valérie (puéricultrice depuis 25 ans).

Adélaïde WILLEMS raconte : « Ça a beaucoup changé au fur et à mesure des années. Ici, on n'a jamais eu de lingettes. A mon arrivée, on était au lait de toilette. [...] J'ai beaucoup travaillé à mon arrivée avec Mme GISTELINCK, notre Coordinatrice accueil. [...] Elle m'a aiguillée vers l'eau et le savon directement ».

DU LAIT AU GANT DE TOILETTE, EN PASSANT PAR LE LINIMENT...

Valérie avait déjà connu les gants de toilette dans la MCAE. Ils avaient été abandonnés au profit du lait de toilette. Elle nous raconte : « A l'époque, on a changé de pratique pour aller vers le lait de toilette parce qu'on avait énormément d'enfants, les machines ne suivaient pas et c'était plus facile. C'était aussi un phénomène de mode. ».

Souad : « Quand j'ai commencé, on utilisait du lait de toilette, qui était bien mais coûteux et [...] on en utilisait tout le temps : on l'utilisait pour rafraîchir un petit peu le visage des enfants, on l'utilisait au moment du change... »

Valérie : « Il y avait eu à un certain moment un composant dans le lait nettoyant qui avait changé et chez les grands, il y a eu beaucoup d'irritations. On ne comprenait pas parce qu'il n'y avait pas de problème à un moment et puis, subitement, ce n'était pas normal. [...], c'était quand même interpellant ».

Adélaïde WILLEMS : « On est donc passé par plusieurs laits de toilette. Mme GISTELINCK nous a expliqué qu'il y avait trop d'allergènes et de mauvaises choses là-dedans. La consommation était quand même très importante et on était dans ce questionnement, l'envie d'aller vers quelque chose de plus neutre, de plus basique ».

Souad : « Alors on est passé au liniment, qui est assez gras. C'est vrai que pour nettoyer le pète des enfants, ça colle donc on ne sait pas le laver correctement. Moi je n'ai pas trop adhéré. On ne l'utilisait pas à bon escient et c'était très cher ».

Adélaïde WILLEMS : « Donc on est passé au gant de toilette. [...] Pour le choix du savon utilisé actuellement, c'est parce qu'on a essayé de trouver un produit non pas vendu en pharmacie qui allait coûter cher, [...] on a essayé de trouver quelque chose le plus neutre possible, sans parfum. [...]. C'est compliqué le choix du savon. »

Adélaïde WILLEMS : « Ce n'est pas quelque chose qu'elles (les puéricultrices) ont choisi ; ça n'a pas fait l'objet d'une réflexion d'équipe, je l'ai plutôt imposé suite à mes discussions avec Mme GISTELINCK ».

La directrice poursuit : « Au début je pense que l'équipe était très réticente. [...] Elles n'étaient pas pour parce que c'est vraiment changer leurs habitudes et qu'elles avaient plutôt l'impression qu'on faisait un bond en arrière mais je pense que maintenant, c'est rentré dans les pratiques de la crèche, qu'elles y sont habituées et que (la question) ne se pose plus vraiment ».

EAU ET SAVON, CONFORT POUR L'ENFANT ET LA PUÉRICULTRICE...

Souad : « On en est arrivé au gant de toilette et au savon. A la base, je n'étais pas trop pour. Mais bon, à partir du moment où on a séparé les lessives, où on avait des gants de telle couleur pour les changes et de telle couleur pour les mains et la bouche, ça s'est bien passé.

Et je me rends compte aussi que quand on utilisait le lait de toilette ou le liniment, les plus grands disaient « c'est froid, c'est froid », alors que là on a la possibilité d'utiliser de l'eau tiède. C'est plus confortable pour l'enfant. Et pour le laver aussi je trouve que c'est beaucoup plus facile. C'est plus pratique. Déjà rien que de mettre la main dans le gant et de passer, c'est déjà un confort plutôt que ce papier qu'on tient, avec lequel on frotte. On a de petits essuies pour sécher après les fesses de l'enfant et puis, après seulement, on le linge. Moi je suis assez satisfaite du gant de toilette et du savon. ».

Valérie : « Ce qui me plaît aussi, c'est le contact avec l'eau. [...] Pour l'enfant, ça fait partie d'une sensation [...] ».

DES RÉTICENCES SURMONTÉES

Souad : « Moi je l'étais (réticente), en tout cas. Mais je suis très contente, je suis satisfaite. »

Valérie : « Moi aussi. Je déteste les changements donc j'étais « oh non non non » et puis « si si si en fait ». [...] Il n'y a plus de rougeur, c'est parfait. Je pense que vraiment c'était une bonne initiative. C'est revenir comme avant mais je pense que c'est intéressant parce qu'on revient avec des choses intéressantes. [...] »

Adélaïde WILLEMS ajoute une dimension : « Ce que les filles disaient, en hiver surtout - elles étaient un peu réfractaires, c'était la peur de la sécheresse des mains et de l'irritation par les contacts fréquents avec l'eau. [...] »

Dès qu'elles demandent, je leur fournis de la crème hydratante. Je pense que ça faisait aussi partie du changement qui devait s'opérer».

Aucun aménagement spécifique n'a été nécessaire. Par contre, ce système implique des lessives plus nombreuses et la gestion de celles-ci. Un relais s'est mis en place entre les puéricultrices et la personne qui nettoie et Mme WILLEMS souligne que « c'est un vrai système d'entraide qui fonctionne dans la crèche. ».

UN MINIMUM D'INVESTISSEMENT POUR SE LANCER DANS L'AVENTURE

Adélaïde WILLEMS : « Ça nous a juste demandé un investissement minime au départ mais qui est vite rentabilisé. On a acheté [...] 200 gants de toilette pour les 3 sections et 200 essuies pour une capacité de 30 enfants temps plein. »

Un nombre suffisant de machines et de séchoirs de qualité, ainsi que l'entraide du personnel est un facteur supplémentaire de succès.

ET S'IL N'Y A PAS DE POINT D'EAU COURANTE DANS L'ESPACE SOINS ? COMMENT PROCÉDER ?

Lorsqu'il n'est pas possible d'installer un point d'eau courante dans l'espace soins, la tentation est grande d'opter pour des solutions sans eau. Des alternatives existent, en accord avec les exigences de l'arrêté infrastructure.

Témoignage

Un lavabo mobile indépendant...

Entretien avec Mmes Leïla BRAGAN (directrice) et Manon MELIS
Maison d'enfants « Haut comme 3 pommes » à Ixelles

La maison d'enfants « HAUT COMME 3 POMMES », située au cœur de Bruxelles, offre un espace lumineux de plain-pied aux 17 enfants qu'elle accueille, ainsi qu'un jardin.

« C'était des bureaux avant, il n'y avait pas tout cet aménagement : c'est nous qui avons tout refait. » nous dit la directrice. Au moment du passage de Kind & Gezin à l'ONE, la Coordinatrice accueil, Mme ROOS, a demandé la présence d'un point d'eau.

UN COMPROMIS ENTRE LES EXIGENCES DE L'ONE ET DE LA PROPRIÉTAIRE...

Leïla BRAGAN : « Nous sommes locataires. Nous avons demandé à notre propriétaire pour [...] installer une baignoire et un évier adéquats mais elle a refusé.

On en a parlé avec Mme ROOS qui nous a orientées vers un système (de lavabo) autonome d'une autre crèche ». [...] La maison d'enfants « Les Titis Boutchoux » nous a fourni le lien du site internet où se procurer le module lavabo.

UN MODÈLE DE BASE ET DES OPTIONS...

Sur le modèle de base, il est possible d'ajouter différentes options. « On a choisi de prendre avec de l'eau chaude, c'est une option. Il y a aussi celle avec distributeur de savon, distributeur de papier, poubelle ». Pour faire couler l'eau, pas de robinet mais « une pompe hydraulique avec le pied, c'est un peu sportif ! » rit **Manon MELIS**.



ME - Haut comme 3 pommes

Depuis 2 ans, la maison d'enfants fonctionne avec ce système de lavabo autonome sur roulettes.

DES TÂCHES NOUVELLES LIÉES AU SYSTÈME...

Mme MELIS : « C'est avec un système de 2 bacs à eau, un bac d'eau propre et un bac d'eau sale. Et donc, c'est tous les jours qu'il faut changer l'eau. »

Ceci demande des manipulations supplémentaires : ouvrir le système, vider l'eau sale dans les toilettes...

Leïla BRAGAN : « On le prend comme une autre tâche qui fait partie du quotidien. On le fait 2 fois par jour (pour avoir suffisamment d'eau). »

Leïla BRAGAN : « Pour que l'eau chauffe, ça prend du temps. C'est un système de pompe à chaleur qui est dans le bidon [...]. Une fois l'eau chauffée, elle reste à température, à 34°C. Dès qu'on appuie sur le bouton OFF, on l'éteint complètement. On l'enclenche le matin, le temps de l'accueil ».

LES POINTS POSITIFS...ET NÉGATIFS

Mmes BRAGAN et MELIS relèvent les avantages suivants :

- ✓ **un gain de place** : « Ça ne prend pas de place, on peut le mettre un peu partout, on peut le déplacer (c'est sur roulettes) et ça, c'est génial. »,
- ✓ **un système déplaçable** dans les différentes sections, en fonction des besoins,
- ✓ **une possibilité qui permet de rester près des enfants** : « Pour nous c'est pratique, c'est juste là, on ne doit pas quitter la pièce. Dès qu'on a fini de changer, hop, on lave nos mains, c'est à proximité. Alors qu'avec une baignoire ou une salle de bain, on doit quand même se déplacer [...],
- ✓ **une facilité d'entretien** : « Un simple nettoyage ça suffit. »

L'eau est également utilisée pour « le lavage du visage, des mains, des bouches. Les mains c'est encore un peu compliqué car il y en a certains qui sont encore trop petits (par rapport au lavabo) malgré un marchepied ».

Du côté des inconvénients :

- ✓ **le coût** (+/- 800€),
- ✓ **le montage à faire soi-même** : « Pour le monter, ça a été quelque chose ! », nous dit Manon. « Il a été nécessaire de chercher un tutoriel sur internet, la notice fournie étant peu explicite. »

LE BILAN AU BOUT DE 2 ANS...

Mmes BRAGAN et MELIS semblent satisfaites et concluent : « l'eau à proximité, c'est mobile, ça ne prend pas de place, ça ne fait pas de bruit. »



Accueillante Mme BLANC-GONNET

DES LINGETTES AU THERMOS, UN SIMPLE PAS

Témoignage

Entretien avec
Mme BLANC-GONNET
Accueillante d'enfants
conventionnée à Waterloo
depuis 3 ans et Mme Virginie
WILLOT Responsable du Service
d'accueillantes communal
de Waterloo

Mme BLANC-GONNET explique son cheminement : « Avant, c'était les lingettes que les parents me donnaient parce que l'un veut telle marque, l'autre est allergique, donc j'avais 5 paquets plus les miennes... C'était comme ils font à la maison et j'ai toujours utilisé « bêtement » les lingettes. Par contre, j'en utilisais des wagons [...] (rires). »

Mme WILLOT : « Pour le Service, ça a été rapide et facile à mettre en place. Le système a été proposé lors de la réunion de présentation des fiches Santé, en avril. Comme personne n'a eu une réaction négative, on en a donc commandé pour tout le monde [...] et on les a distribués fin juin ; personne n'a refusé. »

Mme BLANC-GONNET : « Depuis fin juillet, j'utilise un thermos avec de l'eau tiède (qui tient chaud toute la journée), des essuies et des carrés de tissus que j'ai cousus. C'est vraiment mieux [...] Pour l'instant, je n'en ai pas parlé aux parents parce que je ne sais pas quel savon utiliser. Mais l'eau, ça enlève déjà bien ! »

LES AVANTAGES

Les points positifs pour **Mme BLANC-GONNET :**

- ✓ **un point d'eau à proximité :** « J'ai enfin un point d'eau pour les changes et pour me laver les mains [...]. Avant, j'utilisais une lingette de plus pour moi. »,
- ✓ **une facilité d'utilisation et d'entretien :** « C'est simple d'utilisation (on ouvre le thermos, on met de l'eau chaude, on appuie et ça sort) ; c'est un système simple à nettoyer (c'est que de l'eau, on en met une fois par jour, l'eau est chaude toute la journée, ça c'est confortable.) »,
- ✓ **aucun danger :** « Le thermos, c'est sûr ; les enfants ne savent pas appuyer, ni le renverser. »,
- ✓ **un coût peu élevé.**

Mme WILLLOT : « On a recherché un modèle pas trop cher [...] ils ont coûté entre 20 et 25€ le thermos. »

QUE DES AVANTAGES AU THERMOS ?

Mme BLANC-GONNET : « C'est vraiment mieux mais j'ai autre chose bien sûr, les lessives sont plus nombreuses et il faut du stock. »

Elle évoque essentiellement 2 points négatifs :

- ✓ **de la réflexion préalable,**
- ✓ **la gestion des essuies.**

« Ça demande de la logistique, plus que les lingettes, un peu de réflexion préalable et de travail (ce n'est pas moi qui lave mais c'est la machine (rires)). Un exemple, je me suis retrouvée avec mon thermos et mon carré de tissu mais quand l'eau coule, il faut quelque chose dessous pour récolter l'excédent d'eau. J'ai mis un récipient en dessous. [...] J'ai toujours du papier wc à côté. Pour les carrés sales, j'ai mis un deuxième bac à côté de ma poubelle. Les essuies, ça c'est le deuxième point négatif que je n'avais pas étudié... Pour les essuies, il faut un budget de change. Ma belle-mère m'avait donné plein d'essuies et je me suis fait des petits gants de toilette. Pour moi, ce n'est pas possible de demander aux parents d'amener des gants de toilette et de redonner les gants usagés le soir. »

Mme WILLLOT : « On avait tout imaginé, en termes de lessives, est-ce qu'on rend un petit sac avec le linge sale aux parents ? [...] »

Il a fallu réfléchir pour savoir si on demande aux parents d'apporter les carrés de tissus, si on leur rend sales pour qu'ils fassent les lessives. Chacune des accueillantes va pouvoir choisir. »

LA SOLUTION POUR RÉPONDRE AUX RECOMMANDATIONS DE L'ONE

Les accueillant(e)s n'ont pas toujours la possibilité d'aménager leur logement et les parties utilisées pour l'accueil avec un point d'eau.

Mme WILLLOT : « (le thermos), c'est vrai que c'est LA solution au fait que forcément chez des accueillantes, il n'y a pas de point d'eau. »

LE LINIMENT, UNIQUEMENT À LA DEMANDE D'UN PARENT

Le liniment oléo-calcaire contient à la base uniquement de l'huile d'olive et de l'eau de chaux. La composition mentionne souvent aussi des conservateurs, des stabilisateurs ou d'autres huiles (noisette,...) allergisantes, voire même, des huiles essentielles (déconseillées chez les nourrissons car irritantes²).

Le principe est que l'eau de chaux va compenser l'acidité des urines qui peut être irritante. L'huile d'olive est utilisée pour ses vertus nourrissantes pour la peau.

Cela dit, si le liniment est utilisé là où la peau n'a pas été en contact avec l'urine, il peut déstabiliser le film protecteur naturel de la peau et provoquer des irritations, voire parfois, le développement d'une dermatite de contact.

A la demande expresse d'un parent pour son enfant, le milieu d'accueil peut utiliser le liniment fourni par les parents uniquement pour le soin du siège de l'enfant en question et ce, de manière ponctuelle. Les produits pharmaceutiques sont autorisés mais pas les préparations « maison » (des erreurs de dosage sont possibles, certaines huiles essentielles sont parfois ajoutées et la durée optimale de conservation du liniment « fait maison » n'est pas connue).

OUBLIONS LES LINGETTES !

Les lingettes, qu'elles soient prêtes à l'emploi, bio, ou « maison »... sont déconseillées en milieu d'accueil (et à la maison), en raison notamment du risque allergisant et du caractère potentiellement irritant. En effet, tout milieu humide favorise le développement de bactéries, levures et moisissures, d'autant plus si ce milieu est régulièrement en contact avec des doigts éventuellement souillés par des sécrétions (urines, selles) : il est donc indispensable d'inclure des conservateurs dans la composition des lingettes pour empêcher la prolifération des microorganismes.

Elles sont déconseillées également sur le visage, les mains et le corps de l'enfant. Souvent parfumées, les lingettes prêtes à l'emploi contiennent régulièrement des conservateurs aux effets négatifs sur la santé (parabènes, Métylisothiazolinone,...).

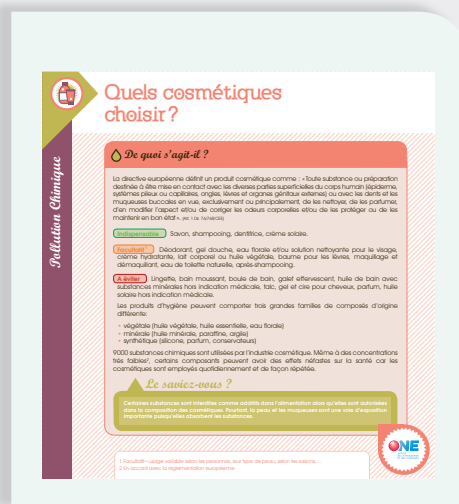
En outre, les lingettes sont très coûteuses à l'achat. De plus, elles ont un énorme impact environnemental car elles sont à usage unique et ne sont pas recyclables. Elles augmentent considérablement le poids et le volume des poubelles.

ET LES LINGETTES « BIO » ?

Les lingettes « bio », qui portent un des labels reconnus officiellement, sont garanties non blanchies au chlore, sans parabènes, sans alcool, sans parfum et parfois même, sans conservateurs chimiques.

Elles peuvent par contre contenir des huiles essentielles, susceptibles d'avoir des propriétés irritantes ou allergisantes chez les enfants de moins de 3 ans.

A savoir : La dénomination « bio » sans label n'offre aucune garantie sur la composition, cette appellation n'étant pas réglementée³.



LES LINGETTES MAISONS

Les lingettes humides « faites maison » à base de carrés de tissu imbibés (de solution nettoyante, d'huile végétale ou d'eau et de savon) préparées à l'avance et conservées dans une boîte présentent le risque de développement de microorganismes. Ce procédé ne peut garantir d'éviter les infections, même si la fabrication est renouvelée régulièrement.

CONCLUSION

Finalement, l'eau et le savon, c'est possible pour tous. Cette technique demande parfois une nouvelle organisation pratique mais est réalisable aussi bien en milieu d'accueil collectif que familial. En l'absence exceptionnelle de point d'eau, des solutions peuvent être trouvées pour utiliser l'eau dans les soins aux enfants.

Bénéfiques pour la peau de bébé, l'eau et le savon contribuent aussi à rendre le moment du change plus confortable pour l'enfant mais aussi, pour le personnel.

Sarah COLLARD,
Référénte Santé ONE (Bruxelles)
et Héloïse PAPILLON,
Eco-conseillère ONE

³ La réglementation belge impose d'indiquer les composants d'un produit dès leur présence à 2%. Cela signifie que les composants de moins de 2% ne doivent pas être indiqués... Il peut donc y avoir du parabène ou autre produit potentiellement irritant, non indiqué.



ACTUALITÉS JURIDIQUES EN DROIT DE LA FAMILLE

Evolution du congé parental, du congé d'adoption et création du congé parental d'accueil.

LE CONGÉ PARENTAL¹

Le congé parental est un droit, octroyé à chaque travailleur ayant un enfant âgé de moins de 12 ans, permettant de réduire son temps de travail afin de concilier au mieux vie professionnelle et obligations familiales.

Depuis le 6 octobre 2018, une nouvelle forme de congé parental a vu le jour.

En effet, comme vous le savez, le congé parental consiste actuellement en une **interruption** soit :

- **complète** : durée maximum de 4 mois pouvant être fractionnée par mois,
- **à mi-temps** : durée maximale de 8 mois pouvant être fractionnée par mois avec une durée maximale de 2 mois à chaque demande,
- **à 1/5^e temps** : durée 20 mois pouvant être fractionnée en période de 5 mois ou un multiple de 5.

Vient donc s'ajouter à ces différentes formes, l'exercice du congé parental à concurrence d'**1/10^e du nombre normal d'heures de travail d'un emploi à temps plein**. L'exercice de ce droit au congé parental d'1/10^e temps devra être soumis pour accord à l'employeur.

Bien que cette nouvelle possibilité existe, sa mise en œuvre n'est pas encore possible dans les faits. En effet, les modalités telles que notamment la durée, les conditions d'obtention et le montant de l'allocation ne sont pas encore arrêtées.

Pour le suivi d'informations, nous vous invitons à consulter régulièrement le site de l'ONEM : <https://www.onem.be/fr/nouveau/conge-parental-d110eme>

RENFORCEMENT DU CONGÉ D'ADOPTION ET CRÉATION DU CONGÉ PARENTAL D'ACCUEIL²

Tout d'abord, commençons par la grande nouveauté : **la création du congé parental d'accueil**. Dorénavant, le travailleur qui, dans le cadre d'un placement familial de longue durée, c'est-à-dire de plus de six mois, accueille un enfant dans sa famille, aura droit, pour prendre soin de cet enfant, à un congé parental d'accueil pendant une période ininterrompue de maximum six semaines.

Par ailleurs, il est prévu que la durée de ce congé augmente pour le parent d'accueil (ou pour les deux parents d'accueil ensemble), en ajoutant progressivement, tous les deux ans, des semaines supplémentaires et ce, jusqu'en 2027.

Ensuite, un renforcement du **congé d'adoption** est prévu. Aujourd'hui, la durée de ce congé varie entre 0, 4 et 6 semaines, en fonction de l'âge de l'enfant adopté.

Prochainement, les règles seront uniformisées et les parents auront droit à un congé d'adoption de six semaines, quel que soit l'âge de l'enfant.

La loi prévoit également, dans le cadre spécifique de l'adoption internationale, que le congé peut couvrir aussi la période qui précède l'accueil effectif de l'enfant adopté, pour autant que cette période ne dépasse pas 4 semaines et soit consacrée à la préparation de l'accueil effectif de l'enfant.

De la même manière que le congé d'accueil, la durée du congé d'adoption sera allongée progressivement et ce, jusqu'en 2027.

Les deux dispositions sont d'application depuis le 1^{er} janvier 2019.

Inès SPRINGUEL
Juriste à la Direction Accueil Petite Enfance

1 2 septembre 2018 - Loi modifiant la loi du 22 janvier 1985 contenant des dispositions sociales en ce qui concerne le congé parental

2 6 septembre 2018 - Loi modifiant la réglementation en vue de renforcer le congé d'adoption et d'instaurer le congé parental d'accueil



LE QUINOA

Le quinoa s'apparente aux céréales et se consomme comme un féculent. Source intéressante de protéines d'origine végétale et de glucides, il ne contient pas de gluten. Le quinoa peut être proposé aux enfants dès 6 mois.

Le quinoa peut s'accommoder de nombreuses façons et peut ainsi remplacer le riz, les pâtes, la semoule de blé,... pour l'achat préférez un quinoa équitable, bio et durable et pourquoi pas un quinoa belge ? En effet, cette petite graine est produite depuis quelques années dans notre pays.

Le quinoa peut également se cuire de diverses façon, à l'eau bouillante, à la vapeur ou encore sauté comme un riz pilaf. Les idées de recettes sont nombreuses (salade de quinoa, taboulé de quinoa, quinoa à la sauce tomate, petit soufflé au quinoa, quinoa aux fruits, légumes farcis au quinoa, en dessert façon riz au lait ou muesli...) et permettent de revisiter les classiques de la cuisine.

Voici quelques petites astuces pour réussir la cuisson et obtenir un quinoa moelleux, compact et aérien.

- Rincer abondamment le quinoa afin d'éliminer les impuretés (cailloux,...) et la substance appelée saponine qui donne au quinoa une saveur amère, parfois peu appréciée par les consommateurs. Pour éliminer celle-ci, il est conseillé de le rincer deux fois à l'eau froide.

- Pour une cuisson optimale :
 - » prévoir 1 volume de quinoa pour 2 volumes d'eau
 - » verser le quinoa dans une eau à peine frémissante, en réduisant l'intensité de la chaleur, dès l'ébullition
 - » cuire le quinoa sans couvercle garantit une cuisson optimale
 - » laisser reposer en fin de cuisson afin de permettre aux dernières gouttes d'eau d'être absorbées
 - » quand il est cuit, il devient transparent, avec un petit germe blanc bien visible.



QUINOA FAÇON RIZ AU LAIT Nombre : 4 enfants - âge : plus de 18 mois**Ingrédients**

- 80 cl de lait entier
- 1 cuillère à soupe de sucre de canne ou du miel
- 150 g de quinoa
- 1/2 gousse de vanille ou de la cannelle

Préparation

- Verser le lait, le sucre de canne, la vanille dans une casserole et porter à ébullition
- Rincer le quinoa et le verser dans la préparation
- Laisser cuire à feu doux pendant 40 min, en mélangeant de temps en temps
- Laisser refroidir et verser la préparation dans des verrines



Pour un goûter complet,
vous pouvez ajouter
de la compote ou des fruits frais.

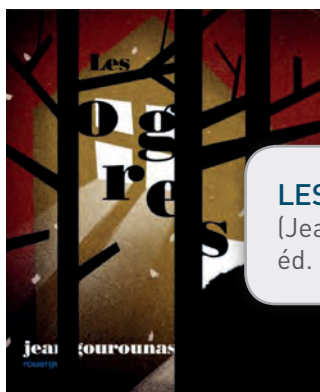
Bon appétit !

Nathalie CLAES et Amal ALAOUI
Cellule diététique
Direction Santé/ONE



RACONTE-MOI UN LIVRE... UNE CONTRIBUTION À L'ÉVEIL CULTUREL EN MILIEU D'ACCUEIL

Mange-moi, si c'est pour jouer...

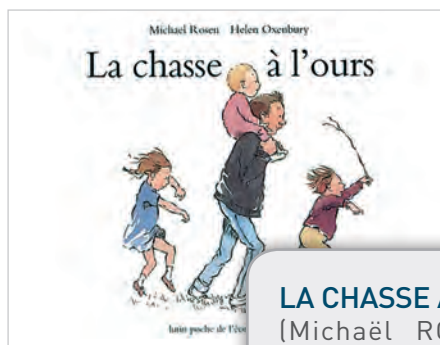


LES OGRES

(Jean GOUROUNAS – 2017 –
éd. du ROUERGUE)

Encore un livre pour se faire peur ? Et bien pas du tout, celui-ci est une véritable partie de « cours après moi que je te mange » au sein d'une famille. Les premières pages de ce cartonné pourraient laisser penser que ces adorables petites boules de peluches multicolores se font littéralement dévorer par une horrible peluche noire pour le moins inquiétante. En définitive, ce n'est qu'une bonne partie de jeux où papa poursuit avec beaucoup de sérieux ses petits rejetons dont l'un plus filou que les autres n'aura de cesse que de tricher pour l'emporter. Pour éviter la dispute, la voix de maman ramène tout ce petit monde vers la table... le repas est prêt...

De l'humour, des dessins tout simples qui conviennent aux plus grands, comme aux plus petits... le thème de la dévoration est bien présent et soutient toute la narration. Elle ajoute cette petite touche qui fait qu'on a envie d'y retourner à de multiples reprises ...



LA CHASSE À L'OURS

(Michaël ROSEN, Helen OXENBURY, Lutin poche de l'Ecole des Loisirs)

Ce titre se révèle très vite un moment important de plaisir partagé... le groupe part ensemble à la chasse à l'ours et revient très vite se cacher au creux protecteur de la maison avec un dernier rebondissement particulièrement haletant...



Diane Sophie COUTEAU
Responsable Cellule transversale
Administration générale de la Culture
Service Général de l'Action territoriale

LE CARNET DE L'ENFANT FAIT PEAU NEUVE ET DEVIENT « LE CARNET DE SANTÉ 0-18 ANS »

Si le carnet fait l'objet d'une réimpression et d'une révision chaque année, la version 2019 a été profondément remaniée : intégration d'un « coin des parents », découpage par tranche d'âge, regroupement des informations vaccinales, nombreux dessins en couleurs, davantage de visuels de brochures d'éducation à la santé, de nouvelles vignettes d'information sur les thèmes de la lecture, du sport, des activités extra-scolaires.

La révision de cet outil, primordial pour le suivi de la santé de l'enfant, est le fruit d'un travail étroit entre les services ONE : Direction Santé, Département Accueil (DAPE¹/DCAL² et DATL³), Département Accompagnement... La phase de testing a inclus également des parents, des milieux d'accueil collectifs et des accueillant(e)s.

Pour rappel, il est important que ce carnet soit présent tous les jours d'accueil pour 4 raisons :

1. Vérification du schéma vaccinal
2. Vérification du poids de l'enfant, en cas de température (ajustement des doses à donner)
3. En cas d'urgence (relais avec l'hôpital)
4. En cas d'annotation éventuelle d'une prescription médicale signée par le médecin

Voir aussi l'article [Flash Accueil 34 « Le Carnet de l'enfant en milieu d'accueil »](#)

Service Education à la Santé
Direction santé ONE



DÉCOUVREZ LES VIDÉOS DU CARNET DE BORD PROFESSIONNEL !



Rendez-vous dès maintenant sur www.moncarnetdebord.be pour consulter dix nouvelles capsules vidéos portant sur l'outil, dont huit sous forme de tutoriels.

En effet, chacune des huit fiches pratiques est présentée concrètement via une petite vidéo, vous permettant ainsi de rentrer dans le contenu du carnet de bord professionnel d'une autre façon.

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK !

Rejoignez dès maintenant la communauté « carnet de bord professionnel » sur Facebook, en aimant notre page ou en vous abonnant à nos publications :

www.facebook.com/Moncarnetdebord.be



Régulièrement alimentée, cette page vous permettra de suivre notre actualité et celle du secteur encore plus facilement. Vous pourrez également y retrouver toutes nos capsules vidéos. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et à partager autour de vous !

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CET OUTIL :

www.moncarnetdebord.be

Service conseil carnet de bord

02 229 20 19

carnetdebord@apefasbl.org



1 Direction Accueil Petite Enfance
2 Direction de la Coordination Accueil
3 Direction Accueil Temps Libre

RIZ ET ARSENIC – PAS DE PANIQUE !

Le 17 décembre dernier, le Conseil Supérieur de la Santé a publié un avis relatif aux risques liés à la présence d'arsenic dans l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants.

POURQUOI CET AVIS ?

L'arsenic est un **contaminant environnemental largement répandu** qui apparaît, soit de manière naturelle, soit par l'activité humaine. L'absorption d'arsenic inorganique peut induire sur le long terme des problèmes de santé (cancers, maladies cardiaques et lésions cutanées). Pour l'ensemble de la population européenne, les aliments et l'eau sont les principales sources d'exposition à l'arsenic.

Les études sur le sujet ont mis en évidence que les groupes les plus concernés par cette exposition alimentaire à l'arsenic inorganique sont les grands consommateurs de riz, comme certains groupes ethniques et les enfants de moins de trois ans. L'exposition alimentaire est calculée sur base du poids corporel, ce qui explique les taux d'exposition les plus élevés chez les nourrissons et jeunes enfants à l'arsenic et à d'autres contaminants. Selon les estimations, l'exposition alimentaire à l'arsenic inorganique est deux à trois fois plus importante chez les enfants de moins de trois ans que chez les adultes. Toutefois les effets toxiques de l'arsenic inorganique sur la santé des enfants ne sont pas bien connus et doivent encore être étudiés.

Dans ce contexte, le Conseil Supérieur de la Santé a souhaité **sensibiliser le public** à cette thématique comme cela s'est fait dans d'autres pays européens. L'exposition à l'arsenic devrait être aussi faible que possible.

COMMENT LIMITER L'EXPOSITION À L'ARSENIC INORGANIQUE ?

L'exposition à l'arsenic inorganique par l'ingestion de nourriture est inévitable mais doit être limitée autant que possible.

L'arsenic inorganique est présent dans les aliments céréaliers transformés, le lait, le riz et dans les algues. Cependant, le riz contribue de façon plus importante à l'exposition à l'arsenic inorganique.

QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS POUR LIMITER L'EXPOSITION À L'ARSENIC INORGANIQUE ?

- soutenir l'allaitement maternel, l'arsenic inorganique passe peu dans le lait maternel,
- offrir aux nourrissons une alimentation saine, équilibrée et variée et ne pas remplacer les sources d'amidon par des aliments solides à base de riz uniquement,
- rincer abondamment le riz avant cuisson, jusqu'à obtention d'une eau claire,
- faire bouillir le riz avec suffisamment d'eau (6 volumes d'eau pour 1 volume de riz) et vider l'eau bouillante avant de consommer le riz,
- éviter les galettes/biscuits de riz comme collations régulières,
- ne pas remplacer le lait maternel, les préparations pour nourrissons ou le lait de vache par des jus végétaux à base de riz, non destinés aux nourrissons,
- déconseiller la consommation d'algues chez l'enfant.

En résumé, **les milieux d'accueil peuvent continuer à proposer, dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée, du riz aux enfants.**

La fréquence de présentation généralement rencontrée en milieu d'accueil, d'une à deux fois sur quinze jours, peut-être maintenue. Les mesures proposées ci-dessus doivent être appliquées pour limiter l'exposition à l'arsenic inorganique. C'est également l'occasion de revoir certaines pratiques concernant le choix des aliments proposés aux enfants comme goûter.

Les galettes de riz, de maïs et autres biscottes ne sont pas de bons substituts du pain. Lors de la confection de vos menus, ces aliments sont à intégrer dans la catégorie des pains friandises et céréales du petit-déjeuner de la grille des fréquences conseillées¹. **La fréquence de consommation de cette catégorie d'aliments est limitée à une fois semaine.**

Il n'est pas justifié d'être plus strict que les consensus nationaux et internationaux élaborés par leurs experts.

Amal ALAOUI, Nathalie CLAES et Cléo ROTUNNO
Cellule diététique
Direction Santé ONE



POUR EN SAVOIR PLUS :

- <https://www.health.belgium.be/fr/avis-9252-arsenic>
- <http://www.afsca.be/consommateurs/viepratique/autres/contaminantschimiques/>

¹ Voir p. 50 de la brochure « *Chouette, on passe à table !* » ONE - 2014.



Cette rubrique vous permet de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour vérifier si vous avez bien reçu les dernières communications envoyées aux milieux d'accueil 0-3 ans.

Il vous en manque une ? Elle est disponible sur simple demande par courriel flashaccueil@one.be

TOUS LES PO DES MILIEUX D'ACCUEIL (Y COMPRIS LES ACCUEILLANT(E)S AUTONOMES)

19/11/18 - Lancement du Portail des pouvoirs organisateurs de l'accueil de la petite enfance :
pro.one.be – Subside exceptionnel

25/01/19 - Lancement du Portail des pouvoirs organisateurs de l'accueil de la petite enfance :
prolongation jusqu'au 22/02/19

21/02/19 - Attestations fiscales 2018

MASS

22/11/18 - Circulaire PFP 2019

SAEC – AEC – AEA

04/12/18 - Incitant formation 2018

TOUS LES MA COLLECTIFS – SAEC – SASPE

18-19-20/02/19 - Éveil culturel subventionné des enfants dans les structures d'accueil de la petite enfance

Février 2019 - Nouvelle édition de la Brochure « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance » -
Edition 2019

IDÉES, RÉFLEXIONS À RETENIR



PISTES DE TRAVAIL À ENVISAGER...



ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

ALAOUÏ Amal
ANZALONE Sylvie
BILLIAU Christelle
BOCKSTAEL Anne
BOUVY Anne-Françoise
CLAES Nathalie
COLLARD Sarah
COUTEAU Diane Sophie
DUBOIS Emmanuelle
FORTEMPS Anne
GEERTS Bernard
GIELE Annick
GILSOUL Laurence
KAIN Florine

KREMER Magali
LALOUX Florence
LESTERQUY Mélanie
MARCHAND Brigitte
NAUWELAERTS Julie
PAPILLON Héloïse
PEREIRA Lucia
ROZEC Valérie
SIMON Pauline
SONCK Thérèse
SPRINGUEL Inès
VAN RAEMDONCK Nathalie
WAROQUIER Laurence

Service Education à la Santé ONE
APEF asbl

Crèche « Le Nid », à Ixelles
Crèche « Les heureux bébés », à Ixelles
Maison d'enfants « Haut comme 3 pommes », à Ixelles
MCAE « Les Petits Mouchons », à Wavre

Remerciements au Comité de rédaction

MISE EN PAGE
BACHELY JEAN-FRANÇOIS
DUJARDIN Corinne
VINCENT Dominique
EDITEUR RESPONSABLE
Benoît PARMENTIER
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles
TIRAGE 5200 exemplaires
N° D'ÉDITION D/2019/74.80/04